

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Prix 5 cents

Série C, Vol. IX, No. 10

Jeudi 7 mai 1964

(5 cents)

"Il faut freiner l'enlissement dans les dettes progressives du consommateur au Québec"

(André LAURIN)

Au banquet de clôture du congrès diocésain de la Société St-Jean-Baptiste, tenu à Montmagny en fin de semaine dernière, M. André Laurin, responsable du service du budget de la C.S.N., et conférencier invité déclarait que dans bien des cas la situation des ouvriers de la province de Québec n'offrirait pas tellement de différence avec celle qui existait à Cuba avant la révolution et que c'est un devoir pour tous de se mettre à la tâche de freiner l'enlissement dans les dettes progressives du consommateur québécois.

Ce banquet réunissait les quelques deux cents congressistes des trente-deux sociétés St-Jean-Baptiste du diocèse qui avait participé à ce congrès de deux jours qui s'est déroulé sous le thème des "Finances Familiales".

(Suite à la page 4)



Au banquet de clôture du congrès diocésain de la SSJB, de gauche à droite, Mgr Paul-Emile Deschênes, aumônier diocésain, M. André Laurin, conférencier invité, M. Jean-Luc Chouinard, réélu président diocésain et M. Benoît Chabot, délégué et propagandiste de la Fédération.

Hommage à la maman de l'année, Mme Emile Bernier

Un émouvant hommage de respect et d'admiration était rendu, dimanche soir dernier, à l'école St-Mathieu, à Mme Emile Bernier, rue St-Ignace, choisie comme la maman méritante de l'année à Montmagny.

Mère proposée pour idéal par la bonne éducation qu'elle a su inculquer à sa nombreuse famille de huit filles et six garçons, dont l'un a embrassé la vocation sacerdotale, M. l'abbé Ludger

Bernier, Mme Bernier est également la grand-maman de vingt-quatre petits enfants.

C'est devant une salle dont l'assistance débordait dans les corridors que cette maman de Montmagny a reçu les témoignages d'estime personnel et d'appréciation attribuée à toutes les mamans de Montmagny contenus dans une adresse lue par la présidente du Cercle Elise Blouin, Mme Florian Coulombe, et ex-

primé par les nombreux invités d'honneur présents à cette touchante manifestation, entre autres M. Jean-Paul Cloutier, député provincial du comté, MM. les maires Adrien Collin et Gérard Thibault, M. Adrien Boudreau, président de la Commission scolaire de la ville et M. le Curé Joseph Brochu, qui rappelait que la maman jubilaire était originaire de St-François et étroitement apparenté à une famille insigne de Montmagny, celle de Mgr Boulet.

Au cours de la soirée, des gerbes de roses ont été présentées à la Maman de l'Année à Montmagny par deux de ses petits enfants, dont les parents prenaient place aux toutes premières rangées avec tous les autres membres de cette nombreuse famille. Des chants et scénettes ont agrémenté cette soirée.

d'une soirée récréative, au cours de laquelle on dévoilera le programme des activités du festival. Les duchesses sont Mlles Ghislaine Boulet, présentée par la J.O.C. locale de Montmagny; Jocelyne Beaulieu, de Saint-Jean Port-Joli, présentée par M. Fernand Chamard, du restaurant Chez Maurice; et Mlle Madeleine Brochu, de Ville La Pocatière, présentée par M. Fernand Paradis, de Allard 5-10-15.

Un programme récréatif spécial suivra la cérémonie de présentation; il sera confié à l'orchestre des Vagabonds, de Montmagny, et l'invitée sera la diseuse Gigi Desrosiers. On sait que le couronnement de la Reine du Festival d'été régional se déroulera le jour de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin, et sera suivi d'un feu d'artifice géant.

Le festival régional débute dimanche, à Saint-Jean Port-Joli

Le premier festival d'été régional, initiative du club sportif L'Artisan, sera officiellement inauguré, dimanche prochain, à Saint-Jean Port-Joli, alors que l'on procédera à la présentation des trois duchesses qui convoitent le titre de reine du festival 1964.

Cette première manifestation sera réhaussée par la présence des maires des villes et municipalités de la région, dont MM. Adrien Collin, de Montmagny; Maurice Chouinard, de St-Jean Port-Joli et le Dr M. Leblanc, de Ville La Pocatière. Le député du comté de Montmagny-L'Islet, M. Jean Berger, sera également au nombre des personnalités invitées.

La présentation des duchesses représentantes des trois comtés de la région, se déroulera au club sportif L'Artisan, au cours

Au Collège de Ste-Anne

Vingt-deux vocations religieuses sur 73 finissants

La Pocatière (D.N.C.)

Les vocations religieuses et sacerdotales se partagent 22 des 73 finissants du Collège classique de Ste-Anne de la Pocatière à la fin de l'année académique 1963-64. Le choix des carrières des finissants a été dévoilé dimanche soir, au cours d'une brillante cérémonie présidée par Mgr Léon Bélanger, P.D., supérieur de l'institution. Les parents des futurs membres de l'élite québécoise, le corps professoral et les étudiants du collège remplissaient la salle des promotions.

M. Alyre Thiboutot de St-Pamphile, comté de L'Islet, a exprimé, au nom de ses confrères, la gratitude de chacun d'eux à l'endroit de leurs parents et des professeurs du Collège. "Depuis notre entrée en ce collège, dit-il, on nous a appris à lutter, à ne pas ménager nos efforts lorsque le but à atteindre est noble; à sacrifier l'illusoire à l'essentiel, à mesurer les obstacles, mais ne

pas capituler devant eux. Par cet enseignement, on a voulu tremper notre volonté afin de la rendre forte, on a voulu nous préparer adéquatement à jouer notre rôle avec énergie et clairvoyance. Aujourd'hui, nous nous sentons prêts à marcher et c'est ce que nous ferons. Quoique nous fassions, ou que nous allions nous devons être des apôtres et ainsi nous pourrions mériter ces paroles de Stanley "Que la terre soit meilleure parce que j'ai vécu".

Mgr Léon Bélanger, P.D., supérieur, a souligné la légitime fierté qui s'empare de chacun des finissants en proclamant le choix de leur carrière future, puis il a ajouté: "Chers finissants, vous entriez ici au Collège de Ste-Anne il y a huit ans. Vous étiez attirés par un rêve peut-être encore sans contour précis, chez vous, étant donné votre âge, très conscients en tous cas chez vos parents, qui vous (Suite à la page 4)

Tournoi régional de souque à la corde, dimanche, à l'Arena

A compter de 1h.30 p.m., dimanche, le 10 mai, seize (16) équipes d'hommes forts venant des comtés de Rivière-du-Loup, Kamouraska, L'Islet, Montmagny Bellechasse, Lévis et Portneuf, se disputeront les honneurs d'un tournoi régional de souque à la corde (tir au câble).

Les équipes en lice pourront se mériter l'un des trois trophées offerts par la brasserie Molson présentement en montre dans la vitrine du restaurant "Chez Mon Oncle Rolland", rue St-Jean-Bap-

tiste, Montmagny.

La vogue que soulève ce sport depuis quelques années dans notre région se reflètera certainement dans l'affluence de spectateurs que les organisateurs attendent à cette compétition sportive d'envergure.

Les équipes aux prises seront les suivantes: Rivière-du-Loup, St-Pascal, St-Gabriel, Ste-Anne, St-Damasse, St-Aubert, St-Jean Port-Joli, L'Islet, Cap St-Ignace, Montmagny, St-Pierre, St-Vallier St-Gervais, Lévis, St-Basile, Portneuf.

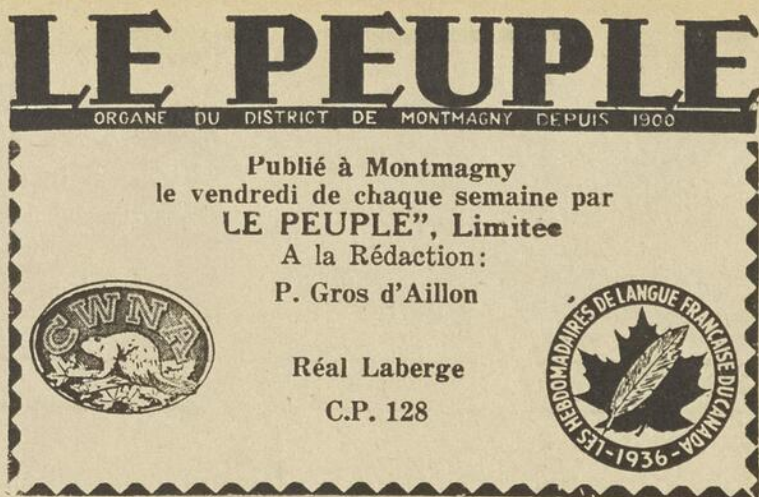
DIMANCHE, LE 10 MAI, A 8.30 HEURES

"Variétés 64" à l'Ecole St-Mathieu

Dimanche prochain, le 10 mai à 8.30 heures à l'Ecole St-Mathieu de Montmagny, sera présenté un grand spectacle de chant, musique et comédie ayant pour titre "VARIETES 64", sous les auspices de la conférence St-Vincent de Paul de la paroisse. Plusieurs artistes de Montmagny et de la région collaborent au succès de ce spectacle, qui ne manquera certainement pas d'être apprécié.

Les comédies présentées seront: LA PAIX CHEZ SOI et NATOLE DEVANT LE COMMISSAIRE DE POLICE. Les interprètes seront: Claire Gaumont, Henri Deschênes, Oliva Poitras et Marcel Collin. Les amateurs de musique populaire auront l'occasion d'entendre Réjean BLAIS et son ensemble, dans l'interprétation des derniers succès de l'heure. Les recettes de cette soi-

rée aideront la Conférence St-Vincent de Paul de St-Mathieu à venir en aide aux personnes qui sont dans le besoin. Les billets pour cette soirée sont présentement en vente chez UBALD TETU, ru du Pont, HENRI BOULET, rue St-Georges, à la TABAGIE St-MATHIEU, rue St-Pierre, chez GEORGES MORENCY, rue St-Pierre et chez LEON COLLIN, boulevard St-Nicolas.



EDITORIAL

Le TUNNEL et M. LESAGE

Le Premier Ministre de la Province de Québec, en réponse à une intervention du député de Bellechasse en Chambre, a récemment exprimé l'intention du gouvernement du Québec de ne pas considérer plus longtemps les projets de construction d'un tunnel entre Québec et Lévis, en émettant l'idée qu'il serait plus logique de parler d'un pont entre l'Île d'Orléans et Beaumont!

La Chambre de Commerce de Lévis et tous les organismes et municipalités de la Rive-Sud qui ont supporté ce projet, ont été extrêmement déçus d'entendre le Premier Ministre écartier d'une façon aussi catégorique et avec des arguments presque fantaisistes, un projet qui a nécessité des années d'études et de recherches de la part de spécialistes, et qui a donné lieu à l'élaboration d'un mémoire par le Bureau de l'Industrie et du Commerce du Québec Métropolitain. Ce mémoire n'a jamais été contredit ou contesté publiquement par aucune autorité. Il est admis que les chiffres peuvent toujours se discuter, le temps et les circonstances pouvant affecter le coût d'un projet, mais il est un point sur lequel tous s'entendent; c'est que, techniquement, un tunnel entre Québec et Lévis est possible (réf. page 41), et s'il y a faille entre les deux rives (réf. mémoire 95-96, cette faille n'existerait pas entre Québec et Lévis), ceci ne constitue pas un obstacle infranchissable pour le génie de nos jours.

1— Le Premier Ministre déclare qu'il est techniquement impossible de construire un tunnel entre Lévis et Québec; que l'arrivée d'un tunnel dans la ville de Québec provoquerait une situation d'encombrement de trafic insoluble!

Il faudrait ici se rappeler que Québec est le principal centre de l'est de la Province, c'est la capitale et c'est une centre touristique majeur. Pour atteindre ce centre il faut avoir des voies de pénétration et, nécessairement, faire du réaménagement, ce qui donnera plus de valeur à l'ensemble de la ville. D'ailleurs, partout sur le continent nord-américain, dans les villes comme New-York, Boston et Montréal, tous les chemins mènent au coeur de la ville et non dans la périphérie. Le réseau routier de ceinture que l'on élabore autour de Québec, doit-il étouffer Québec ou lui permettre d'évoluer d'une façon rationnelle et équilibrée?

2— Monsieur le Premier Ministre a exprimé l'avis que les ingénieurs d'une certaine compagnie, lors d'une rencontre à son bureau, auraient manifesté de sérieuses réserves sur la sécurité!

Nous savons par ailleurs, que d'autres ingénieurs d'une autre compagnie ont effectué des recherches sur ce projet et ils ont clairement exprimé l'avis que ce pro-

jet est réalisable sans restriction, et cela à un coût bien inférieur, comparaison faite avec l'évaluation des premiers. Peut-être serait-il sage que le Premier Ministre consulte aussi ces gens!

Les ingénieurs de la compagnie mentionnée par le Premier Ministre ont déjà soumis au gouvernement un projet concret de tunnel qui, selon eux, est techniquement réalisable.

Nous nous permettons de souligner que la deuxième compagnie dont nous parlons, vient tout juste d'être chargée de construire le tunnel Sir L.-H. Lafontaine, à Boucherville, avec une autre société (\$90 millions).

3— Le Premier Ministre a aussi souligné, toujours d'après le rapport des journaux, que la pente du tunnel devait être très rapide à cause de l'escarpement des rives et de la profondeur du fleuve, et que les sorties devraient être très éloignées, ce qui serait un inconvénient pour le raccordement avec les routes!

Là encore, il ressort clairement que le Premier Ministre n'a pas pris connaissance du projet soumis, car dans l'exposé du rapport des ingénieurs, des solutions ont été apportées pour résoudre ces problèmes et sont exposées bien clairement.

Le Premier Ministre a aussi qualifié de non-sens, le fait de songer à dépenser une centaine de millions, et plus, pour faire traverser le fleuve aux piétons, usagers des moyens de transport en commun!

Cette affirmation du Premier Ministre est surtout une boutade, car ce serait en effet un non-sens de réaliser un tel projet (qui ne coûterait pas une centaine de millions et plus) aux seuls bénéficiaires des piétons; mais nous réclamons cette voie directe pour le développement équilibré du Québec Métropolitain et de tout le Bas du fleuve (réf. mémoire pages 34-45), et comme une des principales voies d'accès à la Capitale de la Province.

5— Le Premier Ministre poursuit en disant que s'il était convaincu qu'il y a un moyen de construire un tunnel au point de vue technique et dans des conditions économiques satisfaisantes, il dirait OUI.

Si nous référons au rapport du Québec Métropolitain, l'exposé est concluant sur ces deux points en autant que l'on soit objectif et réaliste.

6— Le Premier Ministre dit que le projet d'un pont entre Beaumont et l'Île d'Orléans est plus réaliste!

Nous y voyons là un manque d'objectivité, car ce projet serait certainement aussi coûteux, sinon plus, que le projet d'une voie directe, et provoquerait un encombrement, non pas insoluble, mais sûrement compliqué sur la Côte de Beaupré et

(Suite à la page 7)

On en parle,
en VILLE...

par Réal LABERGE

Le journaliste du Peuple s'est fait servir une mercure pour le moins intempestive, lundi soir dernier, lorsqu'il a demandé au maire Collin des renseignements sur le projet de l'administration municipale d'ériger un centre culturel et de loisirs à Montmagny.

Profitant plutôt de l'occasion pour relever les observations faites dans le Peuple sur les prévisions budgétaires de la ville pour 1964 et sur la nécessité de la récente augmentation de 70¢ à la taxe foncière, le maire nous a réservé une petite "adresse", qui débütait entre autres par l'accusation sommaire "de dénaturer les faits".

Inutile d'insister que nous n'avons pas été trop lent à répartir à M. Collin d'avoir à distinguer entre nos pages d'information qui relatent textuellement, la plupart du temps, les "choses intéressantes" qui se passent au conseil, et nos pages de "commentaires", qui expriment notre propre opinion.

Oubliant donc "l'adresse" en réponse à nos écrits, mentionnons que M. Collin a précisé que la taxe de vente avait été fixée à \$130.000 d'après des calculs basés sur les revenus que la ville a retirés en taxe de vente au cours des trois premiers mois de 1964, mois qui auraient enregistré une diminution comparativement aux mêmes mois de 1963, que les prévisions des dépenses étaient très serrées et qu'il aimait mieux prévoir un surplus pour la fin de l'année.

Nous continuons de croire que si l'augmentation du revenu de la taxe de vente s'est régulièrement élevée à une vingtaine de mille dollars au cours des trois années antérieures, qu'il est fort raisonnable d'estimer qu'il en sera de même pour l'année 1964, et que loin de baisser de onze mille dollars, la prévision de taxe de vente devrait être portée de \$141.000 (revenu de 1963) à environ \$160.000, rendant ainsi non nécessaire une part importante de l'augmentation de taxe prélevée cette année.

D'autant plus que le ministère provincial prévoit une augmentation du revenu de taxe de vente dans toutes les municipalités, cette année, du fait de l'imposition générale de 6%, citant comme exemple la ville de Matane ou la taxe de vente rapportait \$130.000, l'année dernière, et dont les prévisions pour 1964 ont été établies à \$152.000.

Les journalistes n'étaient pas en chômage en fin de semaine dernière; Quille-O-Thon, congrès diocésain de la St-Jean-Baptiste, congrès régional de la Jeune Chambre, fête de la Mère de l'Année... et ces belles et chaudes journées qui exigeaient une petite randonnée familiale!

Le début de juin nous apportera les élections scolaires: dans la 1ère semaine, la mise en nomination; dans la 2e, l'élection. Quatre sièges seront à remplir: l'un se rapportant à une vacance dans les quatre sièges qui seront alloués aux représentants de l'actuel territoire de la ville; les trois autres devant être réservés aux représentants de la Commission de la Municipalité St-Thomas, qui sera à ce moment annexée à celle de la ville.

"Mgr l'Evêque pensait bien nous prendre, mais nous savions les réponses", commentait une jeune confirmée de six ans, en rappelant le geste émouvant de Mgr Jean-Marie Fortier, qui s'est avancé au milieu d'eux, lundi dernier, avant de procéder à la cérémonie de confirmation, pour converser familièrement avec nos jeunes paroissiens. Entre autres réponses, un "oui" fort et prolongé a suivi une question qui demandait aux enfants s'ils se souvenaient de la cérémonie de leur baptême!



SERGE PRIEUR ne se joue pas la comédie

par Marc HEMELIN

Sans être timide, Serge Prieur n'est pas non plus un garçon exalté. Il voudrait jouer à la vedette qu'il en serait incapable. Lorsqu'il parle de son métier, cet adolescent de 16 ans emploie un langage émaillé de termes techniques familiers aux comédiens qui évoluent dans les studios de télévision. Très lucide, Serge Prieur est conscient de la chance qu'il a de jouer avec les gens de métier qui se font un plaisir de lui prodiguer des conseils formateurs.

Serge Prieur,
alias **SERGE DEGUIRE**

Petit-fils de cultivateur, Serge Prieur a hérité de la simplicité et de la spontanéité des gens de la campagne. Sa famille diffère peu de la famille Deguire dont il fait partie dans le téléroman LE PAIN DU JOUR de Réginald Boisvert, présenté au réseau français de Radio-Canada le mercredi à 8 heures. Serge Prieur devient alors Serge Deguire, fils cadet de Charles et Martine Deguire.

« Dans le téléroman, Serge Deguire, c'est l'enfant gâté de la famille au grand déplaisir de sa soeur Laura et de son frère Louis. Elève brillant, il consacre, de l'avis de ses parents, beaucoup trop de temps à la lecture de romans. Mon personnage, ajoute Serge Prieur, a donc le problème de son âge: il se croit incompris. Il n'est pas malheureux pour autant; à se mêler des problèmes des autres, il a vite fait d'oublier le sien. C'est un garçon espiègle qui aime bien sa soeur Laura. »

— A partir de cette description de ton personnage, pourrais-tu établir une similitude entre Serge Deguire et Serge Prieur?

— J'aimerais des questions plus précises.

— D'accord! A la maison, es-tu un enfant gâté?

— J'ai trois frères plus jeunes que moi. Je dois donc partager avec eux l'affection de mes parents.

— Crois-tu, toi aussi, souffrir d'incompréhension?

— Au contraire! mes parents me comprennent si bien qu'ils ne cessent de m'encourager. Très jeune, je ressentais ce besoin de me mesurer à un public. Grâce à l'aide des miens, j'ai pu suivre des cours de chant, de diction et de bon maintien. C'est ainsi que j'ai

commencé à jouer sur les scènes paroissiales.

— Tu étais satisfait de toi?

— J'étais plutôt heureux de la tournure des événements.

— Tu pourrais expliciter...

— J'ai suivi les cours du Studio Brasseur pendant cinq ans. Un jour, j'apprends que Radio-Canada est à la recherche de nouveaux figurants pour ses émissions. Je me présente et passe une audition. Peu de temps après, Réginald Boisvert et Jean Valade me proposent d'incarner un personnage dans **La force de l'âge**.

— Cette série terminée, on t'offre ton personnage actuel dans **Le pain du jour** et, du même coup, tu retrouves le même auteur et le même réalisateur.

— Je retrouve aussi Olivette Thibeault, qui, une fois de plus, joue le rôle de ma mère.

— As-tu participé à d'autres émissions dramatiques?

— J'ai eu quelques « bit parts », c'est-à-dire de petits rôles quand même précieux pour un débutant. J'ai aussi joué des personnages importants dans deux téléthéâtres, dont l'un a passé au réseau anglais de Radio-Canada. Il s'agissait de **The Secret Treasure Tunnel**. Enfin, j'ai participé à quelques séquences filmées de **Rue de l'Anse**.

— Tu t'exprime donc bien en anglais?

— Oui, et cela m'a valu un séjour de deux semaines à Hollywood. J'ai alors fait un film pour la télévision américaine. Je jouais avec Emile Genest que je connaissais bien pour avoir incarné son fils dans **La force de l'âge**.

Si Serge Prieur nous a confié n'avoir aucun projet défini pour la saison qui vient, il ne désespère pas pour autant, sachant que **Le pain du jour** reviendra à l'horaire cet automne. D'ici là, il poursuivra ses cours avec Tania Fédor, autre vedette bien connue des téléspectateurs de Radio-Canada.

“Les loisirs doivent nous refaire et non nous défaire”

(M. le Chanoine C. DUMAIS)

LA POCATIERE (D.N.C.)

“Personne ne doute que le temps est venu de mettre sur pied un ou des organismes qui étudieront les réalisations qui pressent le plus dans l'organisation des loisirs à La Pocatière. Il faudrait des rencontres entre les différentes autorités: religieuses, municipales, scolaires et des chefs des divers organismes paroissiaux pour étudier le problème des loisirs et les moyens à prendre pour leur organisation sur le plan paroissial; tel était en substance les grandes lignes du sermon que prononçait, le 12 mai dernier, M. le Chanoine Charles Dumais, curé de la paroisse.

“Pour une fois ma prédication a porté des fruits, dit-il aujourd'hui puisque quelques mois plus tard c'était l'inauguration d'un nouveau Centre des Loisirs de La Pocatière Inc. Toutes les autorités et organismes paroissiaux se sont donné la main pour en arriver à une réalisation qui fera l'orgueil de notre paroisse. Peut-être pour la première fois dans la province, nous voyons un Centre de Loisirs et un terrain de jeux organisés en collaboration entre une municipalité scolaire et un organisme qui a à coeur le

bien des jeunes et aussi des moins jeunes.

M. le Dr Garrett Eppley, de l'Université de l'Indiana, qui s'est spécialisé en organisation des Centres de Loisirs aux Etats-Unis, ne disait-il pas à Rivière-du-Loup en août dernier que la seule solution acceptable pour une ville de moins de 6,000 âmes ou l'on veut organiser des loisirs, était l'étroite collaboration entre la Commission Scolaire et un organisme de loisirs pour utiliser les mêmes locaux et terrains. Organiser des Centres de Loisirs convenables dans des villes de population moindre constitue un poids financier trop lourd à porter pour qu'on puisse espérer une réussite dans ce domaine.

“A La Pocatière, la tâche n'était pas plus facile qu'ailleurs, mais on y a mis tant de bonne volonté que le succès couronne aujourd'hui tous les efforts. On a travaillé pour le présent mais peut-être surtout pour l'avenir. Selon le Dr Eppley le temps n'est pas éloigné où les travailleurs devront envisager de consacrer plus de temps aux loisirs qu'au travail. Ces temps libres laissés par le travail il faudra savoir les utiliser pour le plus grand bien de l'individu et de la société. Déjà en 1953, Sa Sainteté Pie XII prévoyait la situation future dans le domaine du travail et des loisirs et dans son message de Noël donnait de précieuses directives sur le travail d'organisation des loisirs. “Un concept inexact de la vie, donc du travail, écrivait-il, a comme conséquence que l'on fait du temps libre une fin en soi, au lieu de le regarder et de l'utiliser comme un juste soulagement et un réconfort lié au rythme d'une vie bien réglée ou le repos et la fatigue alternent pour ne former qu'un seul tissu et s'intègrent en une seule harmonie”.

Selon M. le Chanoine Charles Dumais, les loisirs ne sont pas le but de la vie, mais certainement un moyen de mieux vivre. Qui ne voit l'influence des loisirs auxquels on donne leur vrai sens? La vie familiale s'en trouve renforcée, le sens des responsabilités accru, la santé du corps et de l'âme protégée et aidée. Ainsi les loisirs deviennent un capital qui porte des fruits. Expression de la liberté, ils permettent le développement de la

personnalité étouffée par certaines conditions de travail moderne; ils donnent l'occasion à un contrôle de soi, à une vraie maîtrise de sa vie. Les récréations sont pour se refaire et non pour se défaire. Pour beaucoup de gens c'est souvent ce dernier résultat qui est obtenu lorsqu'on voit le lundi matin des corps fatigués, des esprits obscurcis par les orgies de la dernière fin de semaine ou du dernier congé.

M. le Chan. Charles Dumais, qui a pris une part très active dans la fondation du Centre des Loisirs de La Pocatière, ne se gêne pas pour dire qu'un “Centre de Loisirs, pour remplir efficacement son rôle, doit apprendre à tous à se servir des loisirs pour le plus grand bien du corps et de l'âme. Il doit donc envisager non seulement des amusements mais aussi des activités formatrices de l'individu. Et ce travail est à faire chez les jeunes et aussi chez les adultes à l'heure actuelle puisqu'ils n'ont pas eu l'avantage de recevoir cette formation dans leur jeune âge. Bref, le temps des loisirs ne nous est pas donné pour abdiquer notre volonté et nous laisser aller à une oisiveté desséchante. Bien au contraire, nous sommes libres d'organiser nos temps libres, mais en respectant la hiérarchie des valeurs, en nous plaçant courageusement en face de tous nos devoirs personnels, familiaux et sociaux. Il importe grandement que dans le choix et l'organisation de nos loisirs, nous ne nous laissions pas entraîner aveuglement par le courant, la mode, la publicité tapageuse, l'esclavage du caprice et encore moins par l'égoïsme de nos passions.

Dernière réunion de l'A.P.M. du Couvent

L'A.P.M. du Couvent de la Congrégation Notre-Dame tiendra sa prochaine rencontre, mardi, le 12 mai, à 8 heures.

On demande aux parents de se rendre nombreux à cette dernière réunion de l'année, car il y aura une partie-surprise, un léger goûter terminera la réunion.

Bienvenue à tous.

Mme Emile Corneau,
Publiciste.

Inspection annuelle des Cadets

Sous la direction du Capitaine Georges Pelletier, chef instructeur, des Lieutenants P.E. Marchand et A. Bélanger, les cadets du Corps de Montmagny auront leur inspection annuelle, vendredi, le 8 mai, à 8.00 p.m. au manège militaire, rue de la Gare.

Après l'inspection, les cadets vous intéresseront en vous donnant une démonstration des divers cours reçus au cours de l'année: musique, premiers soins, utilisation de la carte et signaux.

Une fois le cérémonial terminé, les invités d'honneur seront invités à une réception au mess des officiers ou ils pourront rencontrer le Brigadier Giroux, of-

ficier inspecteur et le Capitaine H. Soucy, responsable des Cadets pour le secteur est du Québec.

Lt. Henri Doré.

Assemblée du Cercle Elise Blouin

L'assemblée mensuelle du Cercle Elise Blouin des Filles d'Isabelle aura lieu lundi, le 11 mai, à 8 hres p.m. à la salle des Chevaliers de Colomb. Prière à toutes les Filles d'Isabelle d'être présentes.

Pour l'achat de vos

Obligations d'Épargne du Québec

Jacques Gaudreau
GINGRAS, REID, GAUDREAU INC.

Valeurs de placement

ACTIONS — OBLIGATIONS — FONDS MUTUELS

18, rue Collin, Montmagny tél.: 248-2700
71, rue St-Pierre, Québec tél.: 692-0155

Case Postale: 11

98 rue St-Jean-Baptiste — Téléphone: 248-3400
PROUVEZ LE MIEUX est le synonyme de

LEMIEUX ET PROULX ENR

GROS ET DETAIL

Bois - matériaux de construction en général
Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie
Vaisselle — Vitres — Cadeaux

Entreposage de fourrure

Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé “Hollender”.

Convocation du Cercle des Fermières

L'assemblée mensuelle du Cercle des Fermières aura lieu mardi, le 12 mai, à 2 hres p.m., à la salle de l'Hôtel-de-Ville.

On demande à chaque fermière d'être présente.

Commission regional de Boxe Amateur

Samedi dernier, à Rivière-du-Loup, étaient jetées les bases d'une commission régionale de Boxe Amateur pour la région du Bas St-Laurent. Plus de 25 délégués des différents centres intéressés furent présents à cette assemblée qui a pu être qualifiée de succès.

Monsieur Bob Sylvain, co-responsable, adressa le mot de bienvenue.

Monsieur Ubald Savard fit ensuite l'exposé du programme de la journée, puis donna les explications sur les structures fondamentales de la commission.

Le lieutenant Gérard Beaudry du Royal 22e régiment compléta l'exposé en donnant les explications nécessaires au bon fonctionnement de la commission, puis mentionna les erreurs qui se produisent dans la boxe amateur présentement et que nous devons corriger si nous voulons le succès. Un point important de l'exposé du lieutenant fut la protection du boxeur. Il accusa les officiels et arbitres actuels d'être incompetents dans la boxe, en mentionnant que ces mêmes officiels prenaient plus l'intérêt des spectateurs que celui des boxeurs. Il affirma aussi que bien des accidents auraient été évités si l'arbitre avait été compétent et avait arrêté le combat en temps.

Parmi les grandes lignes de la discussion et de l'exposé de M. Beaudry, l'assemblée s'est montrée prête à donner entière protection aux pugilistes en formant différentes classes et catégories, soit une classe novice, pour ceux qui ont boxé moins de cinq combats, et une classe ouverte pour les boxeurs de 5 combats et plus, de s'en tenir à la classification officielle pour le poids des concurrents. Les pugilistes n'auraient pas le droit de se battre

hors de leur classe dans un combat officiel, sanctionné par la commission. D'imposer le port du casque protecteur. M. Beaudry a mentionné à ce sujet qu'en 115 combats ou le port du casque était obligatoire, qu'aucune coupure n'avait été signalée. La commission est d'accord aussi pour qu'une Clinique ait lieu pour former les juges et les arbitres qui seront sanctionnés par la commission.

Vers 3:45 hres. p.m. l'assemblée a procédé à l'élection d'un bureau temporaire de direction devant être remplacé par un conseil permanent à la prochaine assemblée.

Le président élu fut M. Bob Sylvain, de Rivière-du-Loup; le vice-président: M. Rodolphe Beaulieu d'Edmunston; le secrétaire: M. Ubald Savard de Rivière-du-Loup; le publiciste: M. Jacques Simon de Rivière-du-Loup; les directeurs: M. Georges Clavet de Montmagny, M. Fernand Picard, d'Edmunston, M. Gaétan D'Amours de Mont-Joli.

Après l'élection, le lieutenant Beaudry poursuivit son exposé et affirma que la Commission du Bas St-Laurent est un précédent dans la Boxe Amateur au Canada et que bien qu'une association provinciale et nationale existe, qu'il était grand temps qu'une association régionale soit formée afin de redonner à la boxe une popularité aussi grande qu'autrefois. M. Beaudry a prédit que le Bas St-Laurent servira d'exemple et que bientôt d'autres régions suivront notre initiative.

L'assemblée fut levée vers 4.30 hres et on permit ensuite aux délégués de visiter le Stade de la Cité des Jeunes. Enfin, M. Jeter Provost, un amateur bien connu de la région recevait les délégués à l'Auberge Lafrenaye.

Ubald Savard, sec.

Vingt-deux vocations...

(Suite de la page 1)

orientaient vers une formation supérieure. Depuis, maintes fois vous êtes rentrés au collège et retournés au foyer ayant l'air d'accomplir une chose banale comme tant d'autres parce qu'elle se produit souvent. Il n'en était rien. Il s'est accompli une grande chose en vous. Vous êtes entrés au Collège pré-adolescents ou adolescents et vous le quittez hommes. Quelle conquête, pied à pied que celle de la personne! Vous pouvez en témoigner maintenant d'expérience. Car il ne suffit pas pour apprendre à parler, d'écouter un grand orateur ou d'étudier ses oeuvres; il ne suffit pas pour apprendre à vivre, de contempler ces grands vivants qu'ont été les inventeurs, les poètes et les saints. Non c'est dans la fécondité de l'action que vous avez cherché à devenir quelqu'un.

Mgr Léon Bélanger, après avoir souligné les labeurs d'une formation saine, a exprimé sa confiance dans le succès des carrières, dont la liste suit:

GRAND SEMINAIRE

- (pour le diocèse de Ste-Anne)
 M. Charles-Aimé Ancil, fils de M. et Mme Antonio Ancil, Mont-Carmel;
 M. Pascal Bossé, fils de M. et Mme François Bossé, St-Pascal;
 M. Pierre Chabot, fils de Mme Eddy Chabot, Montmagny;
 M. Gabriel Chénard, fils de M. et Mme Adélar Chénard, Sainte-Hélène;
 M. Hugues Dionne, fils de M. et Mme Norbert Dionne, St-Pacôme;
 M. Laurent Dubé, fils de M. et Mme Paul-Emile Dubé, St-Romuald (Lévis);
 M. Yves Houde, fils de M. et Mme André Houde, St-Louis (Lotbinière);
 Charles-Aurèle Lizotte, fils de M. et Mme Charles Lizotte, Pont-Rouge;
 Pierre Morissette, fils de M. et Mme Jean-Paul Morissette, Mont-Joli;
 Bertin Ouellet, fils de M. et Mme Gérard Ouellet, Saint-Denis;
 Jean Pelletier, fils de l'hon. Juge et Mme Georges Pelletier, Antoine Rossignol, fils de M. et Mme Léo Rossignol, St-Philippe de Néri.
 (Pour le diocèse de St-Boniface)
 Réjean Bélanger, fils de M. et Mme Philippe Bélanger, Saint-Antonin.

Missions Etrangères

- Jean-Pierre Lamonde, fils de M. et Mme Edouard Lamonde, St-François;
 Valère Roseberry, fils de Mme Hilaire Roseberry, Ste-Lucie de Beaugard;
 Jean-Paul Hudon, fils de M. et Mme Paul-Emile Hudon, La Pocatière.
 Léandre Chénard, fils de M. et Mme Ludger Chénard, Ste-Hélène;
 Lucien Dionne, fils de M. et Mme Joseph Dionne, St-Philippe de Néri;
 Marcel Mignault, fils de M. et Mme Napoléon Mignault, St-Pascal;

Pères Blancs

- André Gagnon, fils de M. et Mme Joseph-H. Gagnon, La Pocatière.
 Rodrigue Verret, fils de M. et Mme Wilfrid Verret, La Pocatière;
 Paul Duncan, fils de Mme Joseph Duncan, La Pocatière.

Médecine

- Michel Dubé, fils de M. et Mme Léon Dubé, Sainte-Euphémie;
 Richard Beaulieu, fils de M. et Mme Charles-Eugène Beaulieu, Rivière-du-Loup;

- Roger Cloutier, fils de M. et Mme Joseph-Omer Cloutier, Saint-Joseph (Kamouraska);
 Gilles-R. Pelletier, fils de M. et Mme Réginald, Rivière-du-Loup;
 Marcel Soucy, fils de M. et Mme Albert Soucy, Saint-Antonin.

Chiropratie

- Roger Trudeau, fils de M. et Mme Paul Trudeau, Mont-Joli.

Art dentaire

- Mario Bélanger, fils de M. et Mme Joseph-Alphonse Bélanger, St-Antonin;
 Roch Caron, fils de M. et Mme Charles Caron, Saint-Pierre;
 Gaston Létourneau, fils de M. et Mme Léopold Létourneau, Montmagny;
 Marcel Samson, fils de M. et Mme Armand Samson, Charny.

Pharmacie

- Robert Malenfant, fils de M. et Mme Léon Malenfant, Saint-Antonin;
 Raymond Morin, fils de M. et Mme Philippe Morin, St-François.

Optométrie

- Jean-Yves Dionne, fils de M. et Mme Luc Dionne, Kamouraska.

Droit maritime

- Richard Gaudreau, fils de M. et Mme Ulric Gaudreau, L'Islet.

Notariat

- André Michaud, fils de M. et Mme Gérard Michaud, Saint-André.

Pédagogie

- Laurent Laplante, fils de M. et Mme Lucien Laplante, Sainte-Hélène.
 Claude Lizotte, fils de M. et Mme Georges Lizotte, Rivière-du-Loup.
 Jacques Pelletier, fils de M. et Mme Joseph Pelletier, La Pocatière.
 Louis-Emile Pelletier, fils de M. et Mme Emile Pelletier, Ste-Anne de la Pocatière.

- Marc Borne, fils de M. et Mme Lorenzo Borne, Ancienne-Lorette.

Commerce

- Adrien Dionne, fils de M. et Mme Gérard Dionne, Kamouraska;
 André-Louis Pelletier, fils de Mme Louis Pelletier, Montmagny.
 Gilles Lapointe, fils de M. et Mme Ignace Lapointe, Notre-Dame du Portage.

Agronomie

- Florian Bernard, fils de Mme Edouard Bernard, Giffard, Québec.
 André Gaudette, fils de M. et Mme Gérard Gaudette, La Pocatière;
 Réal Michaud, fils de M. et Mme Isidore Michaud, Saint-Alexandre.

Génie civil

- Gérard Chouinard, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Chouinard, Saint-Alexandre.

Chimie

- Jocelyn Pelletier, fils de M. et Mme Jean Pelletier, St-Roch des Aulnaies.

Mathématiques

- Jean-Louis Lavoie, fils de M. et Mme Camille Lavoie, Rivière-du-Loup.

Né en 1900 pour le peuple de chez nous, "LE PEUPLE" reste de TOUS le journal préféré.

Il faut freiner...

(Suite de la page 1)

Présenté comme membre d'une famille financièrement aisée et qui aurait bien pu rester assis bien tranquillement chez lui comme tant d'autres de gens fortunés ou professionnels actuels, M. Laurin s'est plutôt senti responsable du désastre économique qui atteint le grand nombre des foyers ouvriers et consacre depuis quelques années ses talents et ses efforts à publier cette situation intolérable et à palier aux cas de nécessité extrême ou sont réduits des milliers de nos concitoyens.

M. Laurin a cité des chiffres renversants à l'appui de son exposé, chiffres recueillis à la suite d'enquêtes sociales prolongées. Ainsi à Barraute, en Abitibi, village comptant 425 familles, dont 316 ont été visitées, il a été constaté qu'on y supportait les dettes suivantes: \$75,000 pour ameublement suscitant \$13,000 d'intérêts; \$63,000 sur plans budgétaires coûtant \$14,000 d'intérêts; \$80,000 aux compagnies de finance coûtant \$16,000 d'intérêts; \$90,000 aux banques et enfin \$90,000 aux Caisses Populaires, insistant sur le fait qu'ici les intérêts ne coûtaient que \$4,800. Les familles de cette paroisse se trouvaient donc ainsi

endettées de \$1,690.00 en moyenne.

La situation ne serait pas plus reluisante dans notre propre région. Citant la ville de Montmagny en exemple, une enquête aurait démontré que l'endettement moyen de nos propres familles serait de \$1,600 dans le cas des locataires et de \$2,600 dans le cas des propriétaires. M. Laurin a insisté sur le fait que ces montants n'incluent nullement les dettes imputables à l'achat ou la possession des maisons et résidences des personnes concernées.

Bouée de sauvetage:

Dans le naufrage économique collectif qui se dessine au Québec, M. Laurin entrevoit une bouée de sauvetage dans l'intérêt que semble susciter la série de cours organisée par la C.S.N. sur le budget familial et dans une participation plus active des sociétaires de nos Caisses Populaires à ces organismes qui peuvent leur sauver des centaines de milliers de dollars.

M. Laurin a terminé son exposé en invitant nos gens à conserver chez-eux le pouvoir d'achat qui se gaspille et s'enfuit présentement en dehors de nos régions par le jeu des intérêts ruineux des compagnies de finance.



C.P. 1124, Montmagny

Léo Boulet

Commerçant de chevaux et vaches laitières

Toujours en mains: Chevaux et vaches spécialement pour laitiers, de première qualité.

Ecurie: Route Trans-Canada, près de L'Espinay
Téléphone: 246-5480 — Cap St-Ignace


Conditions paiement faciles

Vous voulez bricoler?

Négociez un prêt ménager HFC

Réparez, redécouvrez, meublez à neuf. Mettez-vous vite à l'oeuvre en vous aidant d'un prêt ménager HFC. Obtenez de l'argent pour ajouter une pièce, moderniser la cuisine... même pour acheter meubles et appareils ménagers. Empruntez en toute confiance de HFC.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR L'ASSURANCE-VIE-CRÉDIT AUX TAUX RÉDUITS DE GROUPE



Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel			
	mois \$6	mois \$0	mois \$20	mois \$12
\$100	\$...	\$...	\$ 6.12	\$ 9.46
550	...	23.73	32.86	51.24
750	...	31.65	44.13	69.21
1000	...	41.45	58.11	91.56
1600	60.88	68.81	94.11	146.52
2200	83.71	94.62	129.41	201.46
2500	95.12	107.52	147.05	228.93

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

HOUSEHOLD FINANCE HFC

MONTMAGNY
13, rue St-Jean-Baptiste—Téléphone 248-2620
(au-dessus du Magasin Légaré)

La fête des mères - le 10 mai

La fête des mères fournit à la famille l'occasion de gâter la maman, au moins pour une journée, et ce matin, bien des mères prendront au lit un petit déjeuner un peu brûlé, mais tout parfumé de tendresse.

Cette fête des mères pourquoi ne pas la faire durer toute l'année? Il y a tant de petites choses qu'on peut faire pour sa maman, qu'elle soit jeune ou moins jeune, et qu'on ne peut certes pas accomplir en un jour. Maman at-

tend peut-être un nouveau bébé; dans ce cas, elle a besoin d'être suivie par un médecin pour que naisse un enfant en bonne santé et que toute complication puisse être dépistée et traitée le plus tôt possible.

Bien des mamans doivent préparer à la hâte le petit déjeuner pour toute la maisonnée avant d'avoir le temps d'avancer en vitesse même une tasse de café. On pourrait lui donner un coup de main afin qu'elle puisse manger elle aussi, en même temps

que le reste de la famille.

S'il y a des grands et des petits enfants dans la famille, qu'el-qu'un donne-t-il à la mère l'oc-casion de sortir de temps en temps, afin d'échapper pour quelques heures à la tâche quo-tidienne?

Y a-t-il quelqu'un dans la fa-mille qui s'inquiète de la santé de la maman, qui l'engage à con-sulter un médecin, ou à se ren-dre chez le dentiste? C'est elle qui s'occupe de cela pour les

membres de la famille. Pourquoi n'aurait elle pas quelqu'un pour s'occuper d'une santé si précieu-se?

Rapport financier consolidé des mouvements associés au Conseil des Loisirs, le 31 mars 64

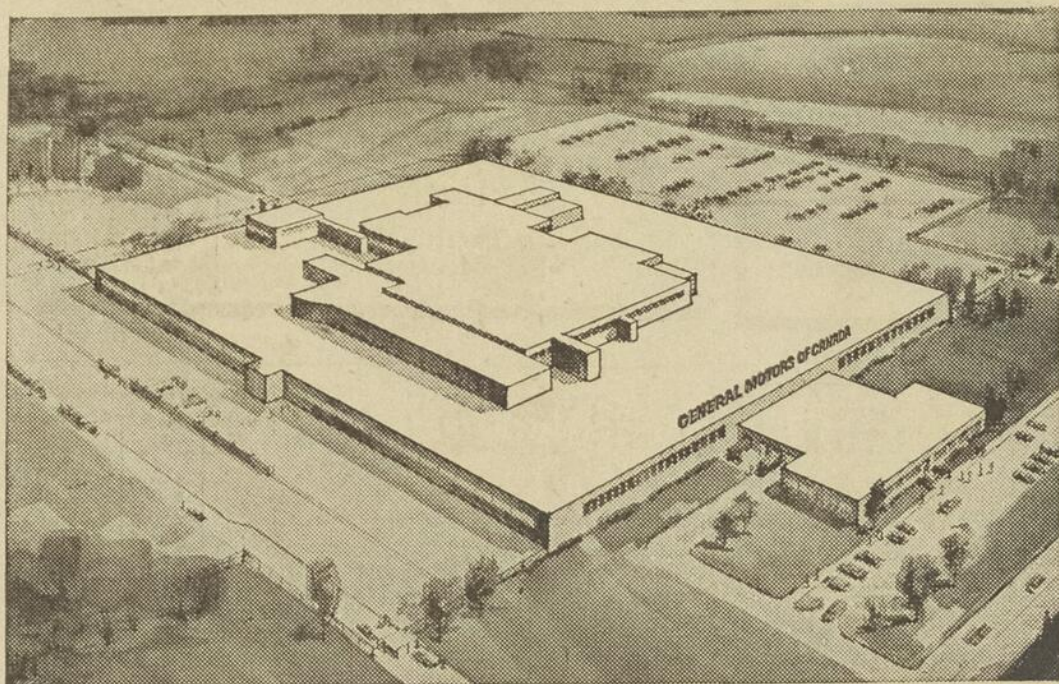
CONSEIL DES LOISIRS:	Recettes	Déboursés	Soldes
En banque le 1 avril 1963	\$3,877.59		
Recettes de l'année	\$4,086.74		
Total	\$7,964.33	\$ 7,573.03	\$ 391.30
Cyclo Touriste	1,527.52	1,500.83	26.69
COMITE DES SPORTS			
En banque le 1 avril 1963	\$ 945.22		
Recettes de l'année	\$3,450.59		
Total	\$ 4,395.81	\$ 2,883.09	\$1,512.72
Soirées parascolaires:	664.09	838.00	173.91
Terrain de jeux:	5,882.65	6,715.63	832.98
Total consolidé	\$20,434.40	\$19,510.58	\$ 923.82
Balance en banque du Carnaval des Jeunes			356.04
Argent en mains:			\$1,279.86

PREVISIONS DES DEPENSES POUR L'ANNEE 1964-65

Terrain de Jeux:	\$7,000.00
Comité des sports:	2,300.00
Scouts:	100.00
Jeunesse musicale:	200.00
Clan des amis:	300.00
Bibliothèque:	1,200.00
Conseiller technique	1,500.00
Salaire secrétaire:	200.00
TOTAL DES PREVISIONS:	12,800.00

Note: Tenant compte du montant d'argent en mains, \$1,279.86, la somme essentielle pour l'opération normale de l'année 1964-65 est de \$11,520.14

ENCOURAGEZ nos ANNONCEURS



L'USINE DE GENERAL MOTORS DANS LE QUEBEC — Voici, telle que vue par un artiste, l'usine que la société General Motors construira dans la province de Québec, plus précisément à Sainte-Thérèse-ouest, immédiatement à l'ouest de l'autoroute, dans la région métropolitaine de Montréal. La nouvelle usine aura une surface couverte d'un million de pieds carrés sur un emplacement de 302 acres. Les travaux commenceront d'ici quelques semaines et l'usine ouvrira ses portes dès l'automne de 1965. Le personnel de la nouvelle usine sera recruté sur place, dans la région de Montréal et dans la province.

Le mois de Marie

— Les exercices du mois de Marie se pratiquent depuis un temps immémorial. Génération après génération, le mois de mai reste dans nos vies, même après l'enfance, le mois le plus beau, comme le dit le cantique.

— C'est sans doute parce qu'il remène l'épanouissement du printemps, parce qu'aussi ce temps de renaissance a enchanté notre candeur d'enfant et que notre âme garde vivants les souvenirs du jeune âge.

— Aussi, c'est parce que dans une âme vivant de la grâce, un plus beau printemps fleurit, sous le rayonnement de Marie, "rose mystique", le chef-d'oeuvre de Dieu.

— Il est certain que pour des chrétiens fervents, le souvenir de la Mère des hommes contribue davantage à la splendeur du mois de mai que le soleil et les fleurs.

— "C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau", dit le cantique. Ce chant d'hommage à la Vierge revient souvent sur nos lèvres et nous procure calme et apaisement.

— A Montréal, il existe un endroit béni où vit toujours cette dévotion à la Vierge du mois de mai. C'est la chapelle Notre-Dame de Bonsecours, la première église de pierre de Ville-Marie, bâtie grâce aux soins de la bienheureuse Marguerite Bourgeoys.

— Ce sanctuaire demeure, aujourd'hui comme autrefois, le rendez-vous de la prière à Marie comme d'ailleurs le lieu préféré de ses faveurs.

— Chaque année le 30 avril, fidèle à une tradition qui remonte à Monseigneur Bourget, son Eminence le Cardinal Léger préside l'ouverture du mois de Marie, à Bonsecours.



VOUS PARTEZ EN VOYAGE?

ANNONCEZ VOTRE VISITE PAR L'INTERURBAIN

QUÉBEC-TÉLÉPHONE

LE GIN de KUYPER

EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

BLENDED GIN—DISTILLÉ À MONTRÉAL/LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
John de Kuyper & Son DEPUIS 1695

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

JOS PROULX

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINÉRALE — CIMENT
CHEMINÉES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN, etc.

JOS. PROULX

Montmagny — 4 rue du Peuple — L'Isletville
Tél.: 248-1722 Champlain 7-5262

Spécialités:

Steak
Spaghetti
Hot Chicken
Club Sandwich

RESTAURANT

Bel Air

Benoit Morin, Prop.
"L'endroit pour bien manger"
Repas à toutes heures

Tél.: 248-1850 Route Trans-Canada, Montmagny



Secrétariat des Familles Thivierge

Les familles Thivierge ont répondu avec empressement à notre demande de cotisation et à notre invitation à la Fête annuelle des Thivierge qui aura lieu chez notre président-général, M. l'abbé Napoléon Thivierge, curé de l'île Bizard, le 5 juillet 1964. Au Secrétariat des Familles Thivierge, nous avons reçu des réponses de toutes les régions sans exception, surtout de la région de Québec.

Nous apprenons avec satisfaction que notre secrétaire-trésorière, Mlle Rollande Thivierge-Gravel, fait actuellement un voyage impromptu en France ou

ailleurs. Du 16 au 20 mai elle sera dans la capitale de la France, à Paris. Elle va essayer de contacter notre cousin de France, M. Roger Thivierge à Herbault près de Blois.

Nous apprenons par le journal que M. l'abbé Napoléon Thivierge, curé de l'île Bizard et président-général de l'Association des Familles Thivierge, a subi un accident d'auto, sans toutefois en savoir la gravité ou la légèreté. J'espère que nous pourrions vous donner d'autres détails plus tard.

Nous apprenons également et

par lettre que notre aumônier-général, le Rév. Père Paul Thivierge, o.m.i., passera prochainement rendre visite à notre Secrétariat. Nous sommes toujours heureux de recevoir ce bon père si dévoué et si généreux pour notre Association.

Après une conversation téléphonique avec le presbytère de l'île Bizard, M. Ulric Thivierge-Casault apprenait que M. l'abbé Napoléon Thivierge, curé et notre président-général avait eu un accident qui aurait pu avoir des conséquences fâcheuses; heureusement et presque par miracle il se tira de ce terrible accident avec quelques points de suture.

Décès et funérailles

M. Joseph BOULET

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, est décédé le 28 avril 1964 à l'âge de 68 ans M. Joseph Boulet, époux de dame Yvonne Gaudreau.

Outre son épouse il laisse dans le deuil: ses enfants: Raymond, Fernand, Mme Bernard Caron, (Marguerite) Jean-Paul et André. Son gendre et ses belles-filles: M. Bernard Caron, Mme Raymond Boulet (Yvonne Fortin), Mme Fernand Boulet (Jeanine Gaudreau), et Mme André Boulet (Lucille Beaulieu). Ses frères et ses sœurs: MM. Gérard et Edouard Boulet, Mmes Amédée Langlois (Diana) et Honoré Lachance (Lucie) et Mlle Judith Boulet. Son beau-frère et ses belles-sœurs: Mme Gérard Boulet (Marie-Paule Huot), Mme Edouard Boulet (Yvette Dallaire) et M. Honoré Lachance.

Il laisse également plusieurs petits-enfants, neveux, nièces et un très grand nombre d'amis.

Les funérailles eurent lieu samedi le 2 mai 1964 à 10 heures en l'église St-Mathieu de Montmagny et inhumé au cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Laurent Normand, 26 rue St-Louis, Montmagny.

M. Joseph MERCIER

A St-Michel de Bellechasse est décédé le 29 avril 1964 à l'âge de 99 ans et 7 mois M. Joseph Mercier, époux de feu dame Anna Blais.

Il laisse dans le deuil: ses enfants: Rév. Soeur Marie de l'Assomption (Cécile) de la Congrégation du Bon Pasteur, Joseph-Antoine et Noël.

Ses belles-filles: Mme Joseph-Antoine Mercier (Bernadette Boulet), Mme Noël Mercier (Germaine Morin) et Mme Ls-Philippe Mercier (Rachelle Rochefort)

Il laisse également plusieurs petits-enfants et arrière petits-enfants, neveux, nièces, et un grand nombre d'amis.

Les funérailles eurent lieu samedi le 2 mai à 11 heures en l'église de Berthier en Bas et inhumé au cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Laurent Normand, 26 rue St-Louis, Montmagny.

M. Guy GAUDREAU

Au Foyer Notre-Dame des Lys

de Ville La Pocatière est décédé le 30 avril à l'âge de 4 ans et 2 mois Guy Gaudreau, enfant bien-aimé de Léon Gaudreau et de dame Gilberte Fournier.

Outre ses parents, il laisse dans le deuil: ses sœurs: Lise et Nicole. Ses grands-parents: M. et Mme Ernest Gaudreau, M. et Mme Achille Fournier. Il laisse également plusieurs cousins, cousines, oncles, tantes.

La cérémonie des anges eut lieu samedi le 2 mai à 3.30 heures en l'église St-Mathieu de Montmagny et inhumé au cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Laurent Normand, 26 rue St-Louis, Montmagny.

A toutes ces familles que le deuil afflige, nos plus sincères condoléances.

ANDRE ASSELIN

Arpenteur-Géomètre
Bureau à Montmagny au
Manoir des Erables,
le mardi, de 2 à 5 h. p.m.
Tél.: 248-0100
Bureau à Lévis:
60, Côte du Passage
Tél.: 837-8250
(charge renversée)

Me Guy BERTRAND

B.A., LL.L.
Avocat-Procureur
Edifice Banque Provinciale
Montmagny, P.Q.
Tél.: 248-1622 — C.P. 1261
Bureau à Montmagny
Vendredi après-midi
Bur. à Québec - Tél.: 529-3389
Rés. Québec - Tél.: 681-3845

Téléphone: 248-1072

Robert DAVELUY,
B.A., LL.L.,
Avocat-Procureur
Rue St-Jean-Baptiste
Montmagny
(Edifice Allard)

Dr Gustave Plante, M.D.,

4, rue de la Gare, Montmagny
Tél.: Bur.: 248-0254 Rés. d'été: 259-7881

Heures de bureau:

Tous les jours, de 2 à 5 h. p.m., sauf le samedi.
Le soir, de 7 à 9 h. p.m., les lundi, mercredi et vendredi.
Cas d'urgence: en tout temps.

107, 5ième Avenue
LA POCATIERE

TEL.: 148

MARCEL P. DUPUIS

INGENIEUR-CONSEIL

Charpentes: Bois - Acier - Béton
Travaux Municipaux - Rapport - Estimé
1057 Ave. des Erables
QUEBEC 6 TEL.: 523-5023

Jean-Paul CLOUTIER

B.A.
Licencié en
Sciences commerciales

Maurice CLOUTIER

B.A., LL.L.
Notaire

Gaston CLOUTIER

Courtier
d'Assurances

Maurice Cloutier, fils, Notaire
Saint-Paul de Montminy
Cité de Montmagny, P. Qué.

ROBERT DESPRES

INGENIEUR-CONSEIL

Bureau à Montmagny

Edifice Blanchet
38, rue du Dépôt

Tél.: 248-0622 - Rés. 248-0653

Cartes d'Affaires

"Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

Maurice Boulangier, B.A., C.A. Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal-A. Rondeau, B.A., C.A. Paul R. Thivierge, C.A.
Raymond Kirouac, M.S.C., C.A. André Gagnon, M.S.C., C.A.
G. Beaulieu, B.A., M.S.C., C.A. Rolland Trudelle, M.S.C., C.A.
Guy Des Roches, M.S.C., C.A. Richard Newberry, B.A., C.A.
L.-P. Beausoleil B.A. M.S.C. C.A. J. Desmeules, B.A., M.S.C., C.A.
Lionel Daigle, B.A., C.A. Clément Gamache, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGRES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: LA 5-4955 500 est, Grande-Allée
Case Postale 97, Haute-Ville QUEBEC 4.

"Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."

B. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.
Gérard Lavoie, B.A., M.S.C., C.A. Guy Renaud, M.S.C., C.A.
B. Chénard, B.A., M.S.C., C.A. R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.
R. Madore, B.A., M.S.C., C.A. Réal Bélanger, M.S.C., C.A.
Fernand Breton, M.S.C., C.A. R. Gilbert, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGRES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: 248-1003 54, Rue St-Magloire
Montmagny, P.Q.

Bureau: Montmagny — Riv.-du-Loup — Mont-Joli — Matane

ASSURANCES

"La Laurentienne"
Assurance sur la vie
Jean-Marie PROULX

Feu, Automobiles,
Responsabilités, Accident
HEBERT et PROULX

MONTMAGNY

TEL.: 1001

Mercier & Carrier

AVOCATS-PROCUREURS

63, de la Gare
Tél.: 248-0194
Montmagny

Me Jules PARE, C.R.

AVOCAT-PROCUREUR

Edifice Banque Provinciale
Rue St-Thomas,
MONTMAGNY, P.Q.

Tél.: 248-3954

Alex. Chouinard, C.R.

— Avocat —

60 rue St-Louis
Tél.: 248-2948
MONTMAGNY

Tél. Bur.: 248-1183

Rés.: 248-0147

Denis GOBEIL, LL. L.

AVOCAT

34, rue de la Gare
Montmagny

Installations et réparations

électriques
Travail de tous genres
en électricité
ROGER PROULX
ENT.-ELECTRICIEN

87, rue Ste-Brigitte-Nord
Tél.: 248-0970 Montmagny

Gonzague BELANGER

B. A. LL. L.
NOTAIRE

Tél. bur.: 248-2592
Rés.: 248-1096

32, rue St-Thomas
Montmagny

YVES PARE

Architecte

D.E.A.M. - M.A.A.P.Q.
- M.I.R.A.C. -

Edifice Blanchet - Montmagny
36, Du Dépôt - Tél.: 248-3610

Marcel Ruelland

DIRECTEUR DE
FUNERAILLES

Ambulance et corbillard
CADILLAC

SERVICE JOUR ET NUIT
Tél.: 248-1363, De la Fabrique

Laurent Normand

Directeur de Funérailles

SERVICE JOUR ET NUIT
d'ambulance et corbillard
Cadillac.

26, St-Louis - Tél.: 248-0545
MONTMAGNY

Viateur CARON, Enr.

• Pièces et accessoires
d'automobiles.
• Distributeur Good Year.

500, Trans-Canada,
Téléphone: 248-2619
Montmagny

"ON NOUS ECRIT"

Des citoyens de première valeur

J'ignore si l'affirmation est vraie, mais j'ai lu récemment dans un opulent journal de fin de semaine que "les étudiants du Québec sont aux limites de l'hérésie... mais à la recherche de Dieu". Si par là on veut dire qu'ils s'attendent à ce que Dieu va se manifester à eux d'une façon sensible, ils risquent fort de franchir ces limites.

Le vrai Dieu, on ne peut le rencontrer que dans le témoignage du Christ. C'est à Lui qu'il faut aller pour rencontrer Dieu dans le sens de croyance à son existence. Ce témoignage ouvre les âmes à la foi chrétienne. La raison invite à y croire sans y contraindre. Il ne peut y avoir d'autre rencontre avec Dieu que celle-là. Si les étudiants aux limites de l'hérésie s'imaginent qu'ils vont rencontrer Dieu autrement que de cette façon, ils vont attendre longtemps et il y a grand risque qu'ils deviennent agnostiques. Nous avons pourtant assez de cette engeance immigrée d'outre-mer.

Au sujet de la religion catholique, qu'on n'oublie pas qu'elle est la religion du plus grand effort qui soit. C'est à cause de cela qu'elle est intéressante et même emballante pour les âmes d'élite. Malheureusement beaucoup de jeunes chrétiens d'élite s'emballent pour toutes sortes d'idéaux étrangers au réalisme chrétien. La plupart du temps,

victimes d'illusions propres à la jeunesse, ils se laissent entraîner dans des entreprises irréfléchies. Nous en avons un triste exemple présentement dans la conduite de ces universitaires qui se sont joints à un ramassis d'indésirables animés d'un perpétuel esprit anarchique.

La meilleure façon de parer au danger que comporte l'action de ce groupement d'égarés, c'est d'être des citoyens de première valeur en contribuant au progrès de la civilisation chrétienne. Car j'ai la ferme conviction que si mes compatriotes avaient sans cesse cette préoccupation, nous ne serions pas témoins de toute cette agitation subversive. Nous avons tout ce qu'il faut pour que notre peuple continue de poursuivre avec succès sa destinée chrétienne et son progrès économique. Une révolution par la violence est une chose insensée. C'est par une évolution normale de notre peuple que nous arriverons à l'indépendance.

Cette idée que nous souffrons d'un immobilisme passé est une fausseté. C'est là une tactique employée pour semer le doute dans l'âme de notre peuple. On veut lui faire croire en de nouvelles formules efficaces pour la solution de nos problèmes sociaux, particulièrement celui de l'éducation. Soyons bien en garde contre ces novateurs, partisans de la libre pensée, qu'ils sa-

MAISON A VENDRE, située à St-Pierre, Village. Prix avantageux. Pour informations s'adresser à M. Paul-Emilien Bernier, St-Pierre, village. 1-5-2fs

LOGEMENT A LOUER, 3 pièces plus chambre de bain, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser à : 103, 6e Rue, Montmagny. Tél.: 248-3865. J.N.O.

MECANICIEN DEMANDE avec expérience dans voitures et produit G.M.; références demandées; s'adresser à: A.A. Blais Automobiles Inc., Route Trans-Canada, Montmagny, Tél.: 248-2323.

vent camoufler habilement sous le concept du CHACUN SA VERTUE. Devant leurs propos sur ce prétendu marasme au Québec, ne nous laissons pas influencer. Comparons avec le passé en remontant à notre lointaine souvenance. Il nous sera alors facile de découvrir un immense progrès poursuivi régulièrement et aussi rapidement que partout ailleurs. Soyons toujours des citoyens chrétiens de première valeur et n'oublions jamais que les vrais novateurs sont ceux qui continuent le passé.

Georges Bergeron, Montréal.

ANNONCES CLASSEES

A VENDRE portes pliantes brunes, beiges, grises, blanches, 32 pouces, 38 pouces, 48 pouces, à partir de \$12.95. Aussi tringles à rideaux de 13 po. à 222 po. Appareils Domestiques Enr. Tél.: 248-1424 - Montmagny 127, rue St-Jean-Baptiste J.N.O.

PIECES D'OR - Acheterais pièces d'Or de tous les pays. Très bon prix. S'adresser à 248-1710. Tél.: jour: 248-0533; soir:

DOLLARS EN ARGENT - Echangerai des dollars en argent 1963 ou 1964 pour d'autres dollars en argent. S'adresser à: Tél.: jour: 248-0533; soir: 248-1710.

A VENDRE articles en parfaite condition et à prix d'aubaine: 1 lavabo avec cuve en fonte émaillée; 1 fournaise à l'huile émaillée blanc (auxiliaire Bélanger). S'adresser à Tél.: 248-0807.

VIEILLES MONNAIES - Acheterais ou échangerai vieilles monnaies Canadiennes, Terneuviennes ou Américaines pour compléter collection. S'adresser à: Tél.: jour: 248-0533; soir: 248-1710.

CARABINE A VENDRE de marque "Savage" de calibre "22", organisée pour le tir à la cible, les dires s'enlèvent pour la chasse et se remplacent sans être de nouveau réajustées, à vendre, à prix d'aubaine. S'adresser à: Maurice Blais, 6 rue St-Louis, Montmagny - Tél.: 248-1710.

AUTO A VENDRE de marque Pontiac 1957, bleu et blanc, 6 cylindres, transmission ordinaire; en parfaite condition. S'adresser à: 248-1710.

ATTENTION!!! chambre et pension dans le centre de la ville, 4 avenue May, Tél.: 248-0807.

A VENDRE, terrain situé rue du Quai des Ecarts, 83 pieds x 105. S'adresser à 248-3816. 17-4-4fs

"Je n'avais jamais gagné \$2.50 de l'heure avant de vendre les produits FAMILIX!" Vous pourrez comme ce vendeur enthousiasmé, réaliser de \$80. à \$100 par semaine. Consacrez de 35 à 40 heures à la vente dans votre voisinage de 250 nécessités domestiques. FAMILIX, Dépt. M. 5, 1600 Delorimier, Montréal, Qué.

A LOUER, outils électriques de marque "Stanly", reconnue de la plus haute qualité; pour mois et fer, ainsi qu'outils manuels de toutes sortes et accessoires d'utilité. Les Appareils Domestiques Enr., 127, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, Tél.: 248-1424.

A VENDRE, maison située à 14 rue St-Jacques, Montmagny. Pour information, s'adresser à Mme Paul Proulx - Tél.: 248-0841.

A VENDRE, saxophone Tenor, en bonne condition, de marque Martin. Très bas prix. S'adresser à 246-5564.

A VENDRE, carrosse, 4 mois d'usage, prix d'aubaine. - Monteau pour garçon, grandeur 2 ans, prix très bas. S'adresser à 248-2968.

A VENDRE, garage à L'Isletville, Texaco Service, réparations générales, très bon chiffre d'affaires, bonne clientèle. Pour information, s'adresser à Mme Robert Giasson, Tél.: 247-3970. 17-4-4fs

ON DEMANDE batterie d'orchestre, au complet et en parfaite condition si possible. S'adresser à 248-3792.

AGENTS DEMANDES - Territoire vacant dans la ville de Montmagny, la paroisse St-Thomas. Hâtez-vous de communiquer avec nous pour informations supplémentaires. Commission 45% - 225 produits garantis - 3 spéciaux par mois - opportunité de revenus intéressants. JITO, Dépt. G, 5130 St-Hubert, Montréal.

OFFRE DE SERVICE - Couturière diplômée de l'Ecole de Métiers Commerciaux donnerait des cours de couture; à votre service également pour renouveler votre garde-robe du printemps. S'adresser à Mlle Lise Marceau - Tél.: 248-2313.

MAISON A VENDRE située dans le comté de L'Islet, à St-Eugène, maison de 3 logements tout près de l'Eglise, versements faciles. S'adresser à 248-0347. 24-4-J.N.O.

ON DEMANDE un guitariste soliste, ainsi qu'un joueur de basse électrique, pour formation d'un orchestre. S'adresser à 248-3792.

EDITORIAL...

(suite de la page 2)

aux entrées Est de la ville (et nous parlons toujours avec référence au rapport du Québec Métropolitain, pages 93-94).

7— En terminant, le Premier Ministre a demandé de se montrer raisonnable et prudent dans des projets de cette envergure afin de ne pas tomber dans des pièges tendus par des promoteurs!

Voilà une mise en garde opportune sans doute, mais peut-être pourrions-nous retourner cette mise en garde vers le gouvernement qui, lui aussi, doit subir l'assaut des promoteurs qui sont sans doute plus agressifs et plus intéressés, car ils ont tout à gagner de ce côté; alors que, de notre côté, nous ne pouvons jamais assurer nos informateurs d'une rentabilité quelconque de leurs services.

Pour résumer, il semble que par les paroles du Premier Ministre en Chambre, tout nous porte à croire que les experts des divers ministères réunis et nommés par le Premier Ministre, n'auraient pas effectivement étudié les possibilités de construction d'un tunnel!

Un fait retient notre attention: Le Bureau de l'Industrie et du Commerce du Québec Métropolitain, à la demande de plusieurs municipalités et organismes intermédiaires, a confectionné un rapport très élaboré sur la question. Nous sommes informés que ce rapport a été déposé sur le bureau du Premier Ministre, du Ministre de la Voirie et du Ministre des Travaux Publics. Des copies ont été adressées à tous les ministres du Cabinet... et personne n'a apporté de réfutation en ce qui concerne le contenu du mémoire. Nous sommes forcés jusqu'à preuve du contraire, de conclure à la justesse de son exposé.

Un autre fait nous étonne: jamais une rencontre officielle n'a eu lieu entre les mandataires et les auteurs du mémoire, d'une part, et du Gouvernement d'autre part, pour discuter sur les mérites du dit mémoire.

Le Premier Ministre parle d'une centaine de millions, et plus, pour ce projet, ce qui, à notre avis, dépasse et même double le montant des évaluations que nous avons eues sur la question: ceci dépasse de beaucoup les estimés les plus libéraux. La Province ne s'est-elle pas engagée à dépenser plusieurs centaines de millions dans la région de Montréal en vue de l'Expo 67? D'ailleurs, il ne faut pas se surprendre de l'adage qui dit "que le développement de l'Ouest se fait toujours au détriment de l'Est...."

En terminant, nous tenons à assurer le public que nous continuerons de réclamer la réalisation de ce projet et cela dans le plus court délai, car nous sommes assurés du réalisme et de l'urgence de cette réalisation et cette assurance nous est fournie par le Ministre de la Voirie lui-même, l'Honorable Monsieur Pinard, qui dans des messages réitérés nous a clairement indiqué qu'il différerait d'opinion sur la réalisation de ce projet SUR L'ORDRE DE PRIORITE SEULEMENT, par opposition à la réalisation du deuxième pont de Québec. Voilà notre position dans cette affaire et souhaitons tous que le Premier Ministre reconsidère cette question en la plaçant dans son véritable contexte d'intérêt public.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LEVIS

ARGENT A PRETER

RESIDENTIELS, COMMERCE, INDUSTRIES

Aucun boni, aucun frais, aucune commission à payer
Un exemple de nos conditions, capital et intérêts compris

Montant	Période de remboursement		
du prêt	5 ans	7 ans	10 ans
\$1500	33.95	26.49	21.05

Votre prêt est protégé par notre contrat d'endossement hypothécaire. Pour plus amples détails consultez: André Paradis, 41 rue Collin, Montmagny, Tél.: 248-0459 Représentant de Thibeault et Ass. Inc.

1-5-4 fs

Nous avons entendu dire

• Que la fin de semaine vous réservait des activités qui ne vous laisseront que l'embarras du choix; une petite récapitulation:

- **Dimanche, le 10 mai,**
à 2h. p.m.: au Manège Militaire, inspection annuelle des cadets.
le soir: à St-Jean Port-Joli, ouverture du Festival régional.
à 2h. p.m.: à l'école Beaubien, assemblée du Ralliement Créditiste, sous la présidence de M. Réal Caouette.
à l'Aréna de Montmagny, 1h.30, tournoi régional de Souque à la Corde.
le soir: à l'école St-Mathieu, présentation des Variétés 64 par la société St-Vincent-de-Paul paroissiale.
- **Lundi, le 11 mai,**
réunion du Cercle Elise Blouin.
- **Mardi, le 12 mai,**
dernière rencontre de l'A.P.M. du Couvent C.N.D. à 8h. p.m.
assemblée des Dames Fermières à l'Hôtel-de-Ville à 2h. p.m.

• Que M. J.-Raoul Nadeau avait été nommé maire-suppléant pour une période de trois mois en remplacement de l'échevin Jean-Baptiste Painchaud, dont le terme à cette fonction se terminait avec la séance de lundi soir dernier.

• Qu'il serait inutile de présenter au conseil municipal, cette année, des requêtes pour amélioration des rues ou pose d'asphalte, étant donné que l'administration ne jouira que d'un budget restreint qui ne répondra qu'à l'entretien ordinaire. On se contentera d'abaisser la poussière en répandant du sel.

• Que le Conseil avait l'intention de consacrer ses plus grands efforts à la réparation des trottoirs dont l'estimé des améliorations s'élèvera à lui seul à près de \$81,000.00.

• Que le procureur de la Couronne de la province venait de renoncer à toutes poursuites dans l'affaire Opino, un autre présumé scandale qui avait fait manchette aux dernières élections provinciales!

• Que l'ouverture officielle du festival régional de St-Jean Port-Joli aurait lieu dimanche soir au Centre Sportif l'Artisan; au programme, l'orchestre des Vagabonds et Gigi Desrosiers, comme artiste invitée.

• Que la sentence contre Benoit Lavoie de Québec, reconnu coupable de violence et de vol avec effraction contre la famille Couillard de St-François, avait été remise au 25 mai prochain.

• Que Paul Bernier de Cap St-Ignace a obtenu, la semaine dernière, à Montmagny, un procès qui a changé sa sentence antérieure en celle de détention à perpétuité au pénitencier, après avoir été retenu coupable d'un meurtre non prémédité.

POUR LES FETES DU CENTENAIRE

Montmagny obtiendrait un centre culturel et de loisirs

Donnant suite aux demandes de renseignements que lui adressait lundi soir dernier le représentant de notre journal, le maire de la ville de Montmagny, M. Adrien Collin, déclarait à l'issue de la dernière séance

du conseil municipal, que les démarches entreprises pour l'érection d'un centre de loisirs à Montmagny à l'occasion des fêtes du Centenaire de la Confédération permettraient d'être désormais assurés que l'adminis-

tration municipale obtiendrait les subventions nécessaires.

D'après M. Collin, ce centre devra cependant être surtout d'aspect culturel, afin de répondre aux exigences des programmes d'aide prévus par les gouvernements. On y projette donc l'emplacement d'une bibliothèque, d'une salle de cinéma avec scène spacieuse pour faciliter les pièces de théâtre, de salles de conférences et de lecture ainsi que des bureaux administratifs et des locaux appropriés pour les divers organismes culturels et de loisirs.

Au sous-sol, on prévoirait la construction d'un gymnase, d'une piscine intérieure ainsi que d'une patinoire à roulettes et autres activités sportives susceptibles d'apporter les revenus nécessaires à l'autofinancement du centre. Le maire ajoutait la possibilité d'y adjoindre des locaux à l'intention du cercle astronomique avec installation d'un observatoire et laboratoire photographique.

Montmagny appelé à contribuer \$60,000 sur le coût de \$300,000.

L'exécution de ces travaux évalués à \$300,000 ne serait cependant pas entreprise cette année. Le gouvernement y participerait pour un tiers du coût de construction, soit environ \$100,000, le gouvernement provincial, pour près de 47%, soit aux environs de \$140,000, tandis que

(Suite à la page 13)

L'emprunt de \$280,000. serait négocié de gré à gré

Pour éviter les frais de publication dans la Gazette officielle et dans l'espoir de réaliser des économies dans la transaction, le conseil municipal de Montmagny demandera à la Commission Municipale du Québec la permission de transiger son emprunt de \$280,000 sur obligations, de gré à gré avec la firme Gingras, Reid et Gaudreau, courtiers en valeurs mobilières.

L'acceptation de cette demande constituerait un précédent à Montmagny, suivant l'échevin Jean-Baptiste Painchaud, qui ajoutait qu'il y a trois façons de procéder à la vente d'une telle émission d'obligations, soit de procéder par voie d'appels d'offres à cette fin, d'effectuer une vente au comptoir et enfin de négocier de gré à gré comme

l'administration municipale aurait l'intention de faire.

Toujours d'après M. Painchaud la Province de Québec aurait transigé 98 ventes d'obligations de gré à gré, l'an dernier, pour un montant de \$112,000,000 "Ce procédé permettrait d'obtenir des prix inférieurs, d'ajouter M. Painchaud, et de procéder plus rapidement à la vente de nos obligations, tenant compte de la tendance du marché qui depuis quinze jours augmenterait vers le taux de 6%".

En réponse à une question de M. Robert Morin, le maire a précisé que dans le cas d'une vente de gré à gré, les courtiers doivent soumettre leur offre à la Commission Municipale, qui doit d'abord l'accepter, ce qui fait qu'en définitive, la décision ne reste pas au conseil.

Nouvel exécutif diocésain de la Société St-Jean-Baptiste

Lors du congrès diocésain de la Société St-Jean-Baptiste tenu à Montmagny en fin de semaine dernière, l'assemblée a procédé à la formation de l'Exécutif et du Conseil général qui dirigeront la destinée du groupement pour le prochain terme.

L'Exécutif:

Composé de quinze membres, l'Exécutif sera de nouveau dirigé par M. Jean-Luc Chouinard

de Ste-Perpétue, qui a été réélu président. Il sera secondé dans sa fonction par les membres suivants:

Vice-présidents: Jean-Paul Bourque de L'Islet, Jean-Paul Tremblay de Montmagny et Guy Thébault, de Rivière-du-Loup.

Secrétaire: M. Henri Généreux de Ville La Pocatière; Trésorier: M. Léonard Dubé de Ville La Pocatière; Conseiller moral: Mgr

Paul-E. Deschênes; Conseiller technique: Me Paul Dolan de Montmagny; Directeurs: MM. Roger Paquin, Ville La Pocatière, Ernest Ouellet, St-Pascal, J.-A. Lebel, Ste-Perpétue, Ed. Pelchat, Lac Frontière Léopold Roussel, Rivière-du-Loup, Paul Bernatchez, Lac Frontière, Antonio Chouinard, St-Jean Port-Joli, Raymond Blais, Berthier.

Conseil Général:

Avec ces membres de l'Exécutif collaboreront les membres du Conseil Général élus sur suggestion des locales des différentes régions, soit MM. Guy Lemelin de Ville La Pocatière, L. Paradis de St-Antonin, J. Pelletier, de Ste-Hélène, Louis-Georges Caron de Tourville, A. Lemieux de L'Islet, R. Bernier de Riv.-du-Loup, C. Lessard de St-Pascal, Jacques Gaudreau de Montmagny, C. Lavoie de St-Pamphile, G. Lange-lier de Mont-Carmel, Arnold Blanchet de St-Pierre ainsi que certains autres membres que certaines locales n'avaient pas encore désignés à la tenue du congrès.

M. Omer Dumont a été confirmé dans ses fonctions d'administrateur de la Permanence.

248-3591

SALON DU MEUBLE

DE MONTMAGNY ENR.

Pour service garanti sur:

Radio -

Télévision -

Stéréo -

Peu importe la marque!

— C'est un technicien véritable et expérimenté que nous avons à notre service. —

Pour vous AGRICULTEURS

Les cultivateurs ne sont pas dupes

Une seule chose sûre; une taxe de plus;
L'injustice, à l'endroit des cultivateurs
quand à l'impôt foncier, demeure.

Dans son récent discours du budget, M. Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec, annonçait une mesure d'importance: l'uniformisation de la taxe de vente à 6%.

Sans pour autant contester le bien fondé d'une telle mesure qui affecte, il va s'en dire, d'une façon particulière le milieu rural par une hausse de 2% de la taxe de vente, l'U.C.C. doute fort, cependant, que l'uniformisation de cette taxe puisse, comme on l'a souligné, "alléger le fardeau de l'impôt foncier à l'endroit de la classe agricole."

En effet, il est difficile de concevoir que les municipalités rurales, compte tenu des nombreux problèmes financiers qu'elles ont à surmonter et des exigences croissantes de leur milieu, puissent consentir à réduire l'imposition foncière, à moins d'une réglementation rigoureuse de la part de l'Etat à cet effet. Et encore là, le problème ne trouverait qu'une solution très fragmentaire, étant donné que:

1-La plus grande proportion de l'imposition foncière actuelle résulte des exigences pour fins scolaires: (en dépit de la taxe actuelle de 2%).

2-Et qu'aucun allègement n'est prévu de ce côté. Non seulement l'U.C.C. nourrit des doutes quant aux effets bien-faisants d'une telle mesure pour les cultivateurs, mais elle doit admettre deux faits indéniables:

- 1-Le cultivateur paiera en définitive une taxe additionnelle de 2% sur ses achats; et
- 2-L'injustice criante, c'est-à-dire l'écart, quant au paiement de l'impôt foncier, entre le cultivateur et l'exploitant non agricole, demeure.

L'allègement dont on parle dans le discours du budget à l'endroit du cultivateur demeurera un vain mot si l'on ne s'empresse d'apporter les correctifs immédiats, réclamés par l'U.C.C.

La nouvelle formule proposée par le gouvernement aurait été suggérée par la Commission Bélanger: c'est à n'y rien comprendre. Les représentations pressantes et répétées de l'U.C.C. auprès de cette Commission donnaient lieu d'espérer un soulagement vraiment sérieux pour la classe agricole. Serait-ce qu'elle n'a rien compris de la situation injuste faite à l'agriculture?

Des correctifs immédiats d'importance étaient attendus: l'on n'a fait que changer un

mal de place. Faudra-t-il, alors qu'il s'agit du cultivateur que l'injustice conduise à des me-

sures et des attitudes extrêmes pour qu'on s'ouvre enfin les yeux.

L'Union Catholique
des Cultivateurs,

Lionel Sorel, président.

Besoins en engrais des terres à foin

L'argent dépensé à l'application d'engrais chimiques sur les prairies et autres champs de foin rapportera des dividendes élevés, déclarait récemment M. E. A. Grant, de la Station fédérale de recherches agricoles, à Fredericton (N.-B.).

A la suite de nombreuses expériences, dit-il, on s'est rendu compte qu'un engrais chimique approprié augmente les rendements en foin, améliore la qualité des regains et les maintient en bon état de productivité pendant plus longtemps, ce qui contribue à réduire les frais de réensemencement.

L'usage d'engrais chimiques, dont le coût est demeuré relativement stable depuis quelques années, est encore la clé d'une production plus abondante

à l'acre, facteur important pour qui veut réduire les frais croissants de son exploitation.

Pour accroître les productions des prairies où dominent les légumineuses, M. Grant conseille un engrais chimique composé d'acide phosphorique et de potasse, comme le mélange 0-20-20.

Par ailleurs, un gazon de graminées exige de l'azote et tirera bon parti de mélanges comme 10-5-10 ou 12-4-12. L'engrais de ferme contient de l'azote lui aussi mais, d'ordinaire, il n'y en a pas en quantité suffisante sur les fermes pour assurer un rendement optimum des terres à foin. Voilà pourquoi on conseille de le compléter avec des engrais chimiques.

Renseignements généraux concernant GENERAL MOTORS

Les chiffres d'embauchage les plus récents indiquent que General Motors of Canada, Limited, emploie 17,700 personnes, soit le nombre le plus élevé de son histoire.

Au total, les compagnies appartenant à General Motors, au Canada, emploient environ 27,000 personnes. Ces compagnies sont: General Motors of Canada, Limited à Oshawa; McKinnon Industries Limited à St. Catharines et Windsor; General Motors Limited à London; Frigidaire Products of Canada Limited à Scarborough. On doit inclure de même General Motors Acceptance Corporation of Canada Limited, Motors Holding of Canada Limited and Motors Insurance Corporation.

Les usines de General Motors of Canada à Oshawa abritent 7,200,00 pieds carrés d'espace utile. Le programme d'expansion en cours portera le total d'espace utilisable à 8,100,000 pieds carrés. La compagnie possède 772 acres, à Oshawa.

Au cours de 1963, General Motors a construit 308,00 voitures et camions à Oshawa. C'est la plus forte production annuelle de son histoire. Cette production se répartit comme suit: 264,000 voitures particulières et 44,000 camions.

Au cours de 1963, General Motors of Canada a versé en salaires plus de \$100,000,000. Au total, la société General Motors a dépensé \$706,000,000 au Canada l'an dernier en achats de marchandises, de services et en paiements de salaires et de taxes.

L'usine de montage de General Motors à Oshawa fabri-

que une plus grande variété de véhicules que toute autre usine appartenant à General Motors Corporation en Amérique.

Depuis que General Motors a commencé à fabriquer des voitures au Canada en 1908, plus de 4,750,000 véhicules, voitures et camions, sont sortis des usines d'Oshawa.

Dans une seule journée, l'usine General Motors à Oshawa a produit jusqu'à 1,800 voitures et camions destinés au marché domestique et à celui de l'exportation.

General Motors of Canada a exporté l'an dernier, 10,000 voitures et camions construits à Oshawa.

Il y a 1,200 concessionnaires General Motors au Canada. Ces concessionnaires emploient plus de 35,000 hommes et femmes et on estime leurs investissements à plus de \$100,000,000.

La chaîne de montage principale pour les voitures particulières à Oshawa a plus de 6 milles de longueur et on y trouve rarement moins de 1,700 voitures en cours de fabrication.

En cas d'Urgence Médicale

si vous ne pouvez rejoindre
votre médecin de famille,
pour la fin de semaine
de 9 et 10 mai

Dr GUSTAVE PLANTE
2, rue du Dépôt
Tél.: 248-0254

sera le médecin en fonction



VOTRE PAPETERIE commence à s'épuiser?

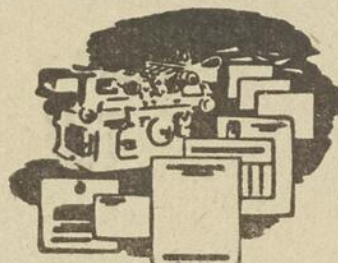
- ★ IL VOUS FAUT DES CIRCULAIRES ?
- ★ Vous avez un travail d'impression pour lequel vous cherchez des idées nouvelles ?

EXIGEZ LE TRAVAIL

RAPIDE,
NOUVEAU,
A BAS PRIX,
OFFSET

l'Imprimerie "LE PEUPLE"

6, rue du Peuple
MONTMAGNY
C.P.: 128



Venez au plus tôt ou

TEL.: A 248-0533

**** et l'on passera vous voir

- Pour vous mesdames -

Recettes
de la
semaine



Les BISCUITS - collation idéale pour les écoliers

Les jeunes ont souvent le ventre creux bien avant l'heure du souper; ils dépensent tellement d'énergie à l'école et au jeu!

La meilleure manière d'apaiser leur fringale est de leur servir après la classe quelques biscuits faits à la maison, accompagnés d'un verre de lait; voilà une collation nourrissante qui leur permettra de patienter jusqu'au repas. Ces aliments énergétiques fournissent à l'enfant qui grandit des principes nutritifs dont il a besoin; et la plupart des jeunes adorent grignoter des biscuits, surtout lorsqu'ils sont croustillants et délicieux comme nos biscuits d'avoine à l'orange.



La recette en est simple et vite préparée. Elle vous donnera environ trois douzaines de biscuits à surface rugueuse, délicatement parfumés à l'orange. Si vous en cachez quelques-uns dans une boîte de fer-blanc hermétique, vous pourrez constater qu'ils se conservent bien; si, au contraire, vous les laissez au grand jour, ne soyez pas étonnée de les voir disparaître à une vitesse foudroyante!

Biscuits d'avoine à l'orange (pour 3 douzaine)

- ½ tasse de beurre ou de margarine ramollis
- 1 tasse de sucre granulé
- 1 oeuf
- 2 c. à thé de zeste d'orange râpé fin
- 2 c. à table de jus d'orange

1 tasse de farine tout-usage tamisée

- OU 1¼ tasse de farine à pâtisserie tamisée
- 2 c. à thé de poudre à pâte
- ½ c. à thé de sel
- ½ c. à thé de muscade
- 1½ tasse d'avoine roulée

Chauffer le four à 375 degrés F. (chaleur modérée). Graisser des tôles à biscuits.

Défaire en crème le beurre ou la margarine. Incorporer petit à petit le sucre, puis l'oeuf, le zeste et le jus d'orange.

D'autre part, mélanger la farine, la poudre à pâte, le sel et la muscade. Incorporer les ingrédients secs, un quart à la fois, dans la préparation en crème. Ajouter l'avoine roulée; bien mélanger. Dresser des cuillères à thé de pâte sur les tôles à biscuits, en les espaçant de 2 pouces.

Mettre dans le four préchauffé et cuire de 12 à 15 minutes ou jusqu'à ce que les bords commencent à brunir. Retirer du four, détacher les biscuits à l'aide d'une spatule et les poser sur des grilles pour les laisser refroidir. Garder dans un récipient à couvercle hermétique.

Les auxiliaires de la Croix-Rouge, affectées aux visites dans hôpitaux, n'oublient jamais nos anciens combattants hospitalisés; elles leur apportent encouragement et distraction au cours des visites régulières qu'elles leur font tout au long de l'année.



L'HEURE DES CROQUIGNOLES

Chers croquignoles, comment êtes-vous à la fois si riches et légers, dorés et croustillants?

Nous sommes faits d'une pâte spéciale dont les principaux ingrédients sont le beurre, la farine, le sucre, les oeufs, la crème... et un peu d'amour! Souvent on nous parfume de muscade. Toujours nous sommes traités délicatement, taillés en petites boules, en anneaux ou encore en forme de "8". L'on nous sert généralement tout chauds, saupoudrés de sucre à glacer. Comment ne pas être alors succulents!

Un dessert glacé prolonge l'effet d'une brise rafraîchissante au coeur d'une chaude journée d'été. Des cuisines expérimentales de Carnation, nous vient une recette de dessert aussi suggestif et rafraîchissant qu'un glaçon chatoyant. La Glace à la menthe poivrée avec Sauce aux fraises réunit le délicat parfum de la menthe et le délice des fraises aigrettes. Le lait écrémé en poudre, instantané, et pratique, donne à cette glace sa texture légère et son renfort de vitamines du complexe B, ses protéines et ses sels minéraux.



GLACE À LA MENTHE POIVRÉE AVEC SAUCE AUX FRAISES (14 PORTIONS)

- ¼ de tasse de bâton fort (à la menthe) écrasé en miettes
- 2½ tasses de lait écrémé en poudre instantané fouetté*
- ¾ de tasse de pâte de guimauve
- 1 tasse de fraises fraîches, pilées
- ½ tasse d'eau chaude
- 2 c. à table de sucre

Bien mélanger le bonbon à la menthe, la pâte de guimauve et l'eau très chaude, en une préparation homogène. Laisser refroidir. Incorporer au lait écrémé en poudre instantané, fouetté. Mettre dans un bac du congélateur et congeler jusqu'à ce que la préparation soit ferme (environ 3 heures). Bien mélanger les fraises et le sucre. Napper cette sauce aux fraises sur la Glace.

*Façon de fouetter le lait écrémé en poudre pasteurisé, instantané: (environ 2½ tasses).

1. Mélanger ½ tasse de lait écrémé en poudre instantané et ½ tasse d'eau glacée.
2. Fouetter en neige ferme (3 à 4 minutes). Ajouter 2 cuillères à table de jus de citron.
3. Continuer de fouetter en neige très ferme (3 à 4 minutes).

La fête des Mères

—Le jour des mères revient à propos dans le mois le plus maternel de l'année. C'est avec joie que, dimanche prochain, nous fêterons nos mères de la terre dont le bonheur est à la mesure de leur amour.

—Le mois de mai se trouve tout indiqué pour rendre hommage à nos mamans sous le regard maternel de la Vierge. Les fleurs et la joie pareront nos réunions joyeuses; le printemps fleurira dans nos âmes, comme dans la nature, en pensant aussi à notre Mère du ciel.

—Les mamans seront entourées, les grand'mamans de même. Les absentes seront de la fête, car leur amour, encore plus fort que de leur vivant, les font plus que jamais près de leurs êtres chers.

—Celles-là participeront au banquet céleste que présidera la mère de Dieu, le jour de la fête des mères puisque les bonnes choses de la terre se retrouvent au ciel, mais en mieux!

SERVICE GRATUIT

du posage de prélarts, tapis ou tuiles achetés de

Bertrand Blanchard

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant.

Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 248-1555

S



P



O



R



T

PLAISIRS



AU RECENT TOURNOI DE TIR A LA CARABINE "22"

De gauche à droite: M. Charles Blais, champion de la classe Expert; M. Jean-Paul Clavet, agent des relations extérieures de la Brasserie Dow, qui remet le trophée à M. Maurice Blais, champion de la 1ière classe, la classe Master et le champion de la classe Sharpshooter, M. Claude Picard.

R. Gaumont et G. Robin remportent de nouveau le Quille-O-Thon régional

Raymond Gaumont et Gaston Robin, de Montmagny, ont remporté pour la deuxième année consécutive, le grand quille-thon régional disputé en fin de semaine sur les allées du Foyer des Quilles de Montmagny.

Ces deux excellents joueurs de Montmagny ont abattu un grand total de 10,500 quilles, au cours des 30 parties qu'ils ont disputées, vendredi dans la soirée et dans la nuit, et samedi toute la journée, jusqu'à sept heures trente.

Les champions se sont vu décerner le trophée "Dow", à débattre annuellement, de même qu'une réplique, et une somme de \$75 chacun, courtoisie du Foyer des Quilles, dont MM. Jules Roy et Philippe Noel sont les propriétaires.

Cette année, trente quilleurs se sont disputés les honneurs de cette compétition d'endurance

aux grosses quilles, que les participants au tournoi ont trouvés bien pesantes comparativement aux petites quilles utilisées l'an dernier.

C'est le duo formé de Jules Roy et Raymond Bernier qui s'est classé au second rang, totalisant 10,484 quilles tombées, pour 30 parties. Ces deux quilleurs ont également reçu des trophées. Bertrand Blais et Gilles Gaudreault, ont terminé au troisième rang, avec un total de 10,062 quilles tombées.

La remise des prix et trophées s'est déroulée lundi soir, au Centre Civique de Montmagny. Le président de cette compétition annuelle, M. Steven Guay, agissait comme animateur de la soirée. M. Jean-Paul Clavet, représentant de la brasserie commanditaire, pour la région a procédé à la remise des trophées.

Les 6 jours cyclistes à Québec, du 15 au 21 mai

Plusieurs sections de la piste cycliste du Centre Paul Sauvé de Montréal sont en route vers le Colisée de Québec qui sera converti pour les quinze prochains jours en vélodrome. C'est en effet cette semaine que l'on commencera à aménager le grand amphithéâtre sportif de la vieille capitale en vue de la fameuse épreuve de six jours qui se déroulera sans interruption du 15 au 21 mai dans la cité de Champlain.

Les organisateurs de cette incomparable épreuve sportive qui a remporté un colossal succès dans la métropole ont déjà établi leurs quartiers-généraux à Québec. Encouragés par leurs deux précédentes réussites, René Paquin et René Cyr mettront tout en oeuvre pour offrir aux Québécois un spectacle qui soulèvera leur enthousiasme en sachant combien le public de la vieille capitale sait apprécier les événements sportifs sortant de l'ordinaire.

Les maîtres-charpentiers ayant construit la piste du Centre Paul Sauvé effectueront le délicat montage de la piste de bois du Colisée sur laquelle vingt-deux champions internationaux s'élanceront dans la soirée du 15 mai avec une incroyable témérité.

Tous les travaux préparatoires seront probablement achevés 48 heures avant le départ de l'épreuve afin de permettre aux coureurs de se délier les jambes.

Plusieurs participants des derniers six-jours, notamment les Européens, sont actuellement à New-York ou ils visitent l'Exposition internationale. Les futurs concurrents des six-jours de Québec se rassembleront le 11 dans la vieille capitale et seront présentés le lendemain à la population québécoise lors d'une grande parade motorisée à travers les rues de la ville.

Pour combler les vides causés par le retrait des coureurs blessés et la mort accidentelle du regretté Louis De Vos, les organisateurs envisagent de faire venir d'autres champions d'outre-mer, prêts à s'envoler vers Québec sur un simple appel téléphonique.

Les prochains six-jours du Colisée, commandités par la Brasserie DOW du Québec, sont donc assurés d'être aussi passionnants, sinon plus, que ceux disputés récemment à Montréal puisqu'ils seront animés par les mêmes étonnants phénomènes du vélo et se dérouleront dans l'une des plus vastes et plus modernes enceintes sportives du Canada.

Le coin du pêcheur



Saison 1964 du Tournoi de Pêche Molson

Une autre saison de pêche a débuté récemment. Bien que la pêche des truites (toutes les espèces) n'a débuté que le 22 avril, nombre de pêcheur ont commencé à se faire la main, en attendant des jours meilleurs, sur les brochets, les perchaudes et les corégones.

Cette année, nous fêtons le 10e tournoi de pêche Molson, dont les buts sont d'atteindre et de promouvoir:

- a) l'esprit sportif en matière de pêche.
- b) une meilleure connaissance de notre cheptel sauvage aquatique en collaborant avec les biologistes.
- c) faire en sorte que TOUS les pêcheurs du Québec adhèrent à des associations de chasse et pêche.

Cette année encore, plus de \$12,430 en prix, en argent, plus les médailles, écussons et trophées sont offerts aux pêcheurs sportifs du Québec. A ce sujet, il convient de souligner que SEULS les membres de clubs et associations de pêche du Québec sont éligibles à ce grand tournoi annuel.

LES PETITS POISSONS SONT FARFOIS "GRANDS"!

Comme les pêcheurs le savent bien, la pêche réserve des surprises et personne ne peut prévoir ou prédire quand et où un poisson supérieur à la moyenne viendra se prendre à leur ligne. D'autre part, comment pouvez-vous être sûr que cette "petite" perchaude d'une livre ne sera pas la plus grosse prise (dans cette catégorie) effectuée dans votre région?

Les prix au nombre de plus de 1,000 sont attribués pour les plus grosses prises de l'année, pour 15 espèces de poissons capturés dans n'importe quel lac, rivière ou ruisseau du Québec. Pourquoi risquer de perdre un prix de \$50, en n'étant pas membre d'une organisation de pêche, et si l'on est membre, en n'inscrivant pas ses prises?

D'autre part, lors des nombreux derbys de pêche (presque toutes les fins de semaine de l'année — y compris l'hiver — dans les onze districts de la province) on donne de nombreux prix pour les espèces de poissons nuisibles ou indésirables — selon les régions.

Nous disons "selon les régions", car il est bien entendu qu'une perchaude, un achigan ou un brochet capturé dans les eaux méridionales du Québec ne sont PAS des poissons nuisibles ou indésirables, loin de là!

Tandis que dans les lacs à mouchetées ou à grises, par exemple, on se passerait volontiers de ces espèces de poissons. N'oubliez pas que toute personne, membre d'une association ou club de pêche qui enverra une inscription pour un poisson capturé dans le Québec, le club de pêche Molson lui fera parvenir gratuitement un écusson identifiant ce pêcheur comme participant au tournoi Molson 64.

VOS INSCRIPTIONS SERVENT A PLUSIEURS FINS...

Non seulement, en vous inscrivant au tournoi, vous risquez de gagner quelque chose d'intéressant, mais de plus vous aidez de multiples causes!

D'après la fiche que vous remplissez, on compile des statistiques et des renseignements très utiles sur les endroits de pêche du Québec, le type de leurre employé, la saison, l'heure. On peut ainsi établir un tableau comparatif de la pêche selon les régions et déterminer où se trouvent les plus grandes concentrations d'espèces de poissons. Tous ces renseignements sont, plus tard, communiqués aux biologistes du Service de la Faune pour fins d'étude.

Les résultats sont parfois très surprenants! On se souviendra à quel point les statistiques du concours de pêche Molson ont aidé à mieux connaître et mieux comprendre la pêche du maskinongé à St-Gabriel-de-Brandon lors de la grande enquête menée par Albert Courtemanche.



En résumé, le tournoi et les nombreux derbys du club de pêche font beaucoup de bien. Il ne tient qu'à vous que ce mouvement prenne encore de l'ampleur et se perpétue. Comment? Tout simplement en adhérant à l'une ou l'autre des associations de pêche de votre région, et après en inscrivant vos prises. On ne vous demande pas de le faire pour l'argent (encore que gagner un prix quelconque n'est jamais désagréable pour le porte-feuille) mais pour grossir les statistiques relatives à notre cheptel sauvage aquatique. On ne peut pas se fier aux "histoires de pêche". Il faut des chiffres. Ces chiffres, ce sont vous, amis pêcheurs, qui les avez

M. Noel Couillard est élu président du Conseil des Loisirs

L'assemblée générale du Conseil des Loisirs de Montmagny procédait mercredi soir à l'élection de son conseil d'administration pour l'exercice 1964-65.

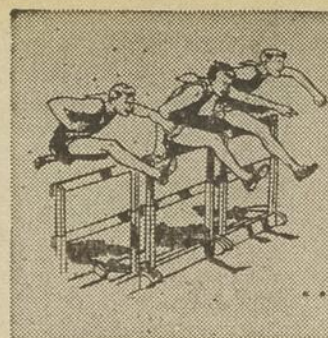
L'Exécutif:

Réélu président de l'organisme qui assure une cohésion entre les divers comités culturels et de loisirs qui lui sont affiliés, M. Couillard sera secondé dans sa fonction par un Exécutif for-

mé des membres suivants: Vice-président: M. Rénald Normand, Trésorier: M. Rolland Caron, Secrétaire-exécutif: M. Réal Huot, Aviseur moral: M. l'abbé Dion, vicaire de St-Thomas.

Conseil d'administration:

Aux membres de l'Exécutif s'ajoutent sept autres directeurs qui formeront le conseil d'administration du Conseil des Loisirs, soit quatre membres restant en fonction: MM. Lucien Blais, Georges Boulay, Jacques Simonneau et Mme Gabrielle-R. Denault, ainsi que deux des cinq nouveaux directeurs élus au bulletin secret, entre les neuf mises en nomination qui ont été proposées à l'assemblée, M. Wellie Marchand et France Nicole, ainsi que MM. Noël Couillard, Réal Huot, et Rolland Caron, nommés précédemment.



LE SPORT CHEZ LES JEUNES

... par Jean Pep-Scolaire

Avec l'arrivée du printemps, la vogue des sports nautiques et de grand air reprend... Dans le domaine de la natation, les représentants du Collège de St-Laurent ont monopolisé tous les honneurs récemment, lors des championnats de l'Association aquatique des collèges classiques. Les nageurs de St-Laurent ont remporté la palme dans les 21 épreuves à l'affiche... Les frères André et Michel Grignon et Michel Pigeon ont particulièrement brillé dans la classe senior et Bruno Nantel s'est signalé chez les juniors.

Michel Grignon, l'un des jeunes espoirs olympiques du pays, a gagné l'épreuve de plongeon, le 50-mètres style libre et faisait partie de l'équipe victorieuse dans le 200-mètres relais mélangé... Le centre Notre-Dame compte parmi ses membres trois excellents plongeurs en Johanne Dodin, R. Robitaille et C. Casaubon.

- o0o -

En piste et pelouse, le tournoi annuel des "high schools" de Montréal aura lieu les 21 et 25 mai, au stade Molson, tandis que le tournoi-invitation pour les championnats de l'Est du Canada sera disputé le 6 juin.

- o0o -

Robert Archambault et Régent Clair sont deux jeunes quilleurs qui font parler d'eux de façon exceptionnelle depuis quelques semaines... Archambault a récemment enregistré sa 3e partie parfaite en 10 jours, un exploit d'envergure pour un quilleur qui ne pratique ce sport que depuis trois ans... A une occasion, il a réussi un triple phénoménal de 850 grâce à des parties de 288, 262 et 300.

Clair, âgé de seulement 16 ans, a maintenu une moyenne de 182 dans une ligue locale, et les experts s'accordent à dire que son nom figurera avant longtemps au firmament des meilleurs compteurs de la province.

- o0o -

Dans l'Ouest canadien, les cinq quilles sont en vogue et font l'objet, depuis quatre ans, des Championnats scolaires pour garçons et filles de 18 ans et moins... Les fiers représentants de la Colombie-Britannique, qui monopolisaient les honneurs depuis trois ans, n'en sont pas encore revenus de leurs déboires à la suite des récentes épreuves... Non seulement ils ont été supplantés par les quilleurs de l'Alberta pour ainsi perdre possession de l'étendard Pepsi-Cola, symbole de la suprématie, mais ils se sont classés derniers, derrière le Manitoba et la Saskatchewan.

L'entreprise de liqueurs douces, qui commandite les épreuves, n'ose pas s'aventurer dans l'Est canadien, en raison de la trop grande diversité des jeux qu'on y pratique.

- o0o -

La saison de baseball approche à grands pas... Sur le plan junior, les ligues Nationale et du District de Montréal ont annoncé que leur saison régulière débutera le 10 mai... Les joutes inaugurales auront lieu entre Sorel et St-Jérôme pour la ligue Nationale, et entre Kinsmen et St-Jean-de-Matha pour le circuit Montréal junior... A l'échelon inférieur, quatre joutes marqueront le début de la Ligue midget inter-cités le 17 mai.

- o0o -

Wayne Green, un ancien lanceur des Braves de St-Laurent, s'affirme au camp d'entraînement des Marlins de Miami, de la Ligue de la Floride... Deux jeunes de Sorel, les lanceurs Dick Swanson et Gilles Pinard, s'entraînent avec la même équipe.

- o0o -

Jean Laverdure, couronné champion compteur dans la Ligue de hockey intercollégiale et membre du club d'étoiles, est le fils du sportsman Lucien Laverdure... Jean est également considéré l'un des meilleurs joueurs de tennis junior du pays.

- o0o -

Lors de ce qui fut probablement le dernier tournoi de hockey mineur de la saison, les équipes des Braves d'Ahuntsic ont remporté les honneurs d'une compétition qui groupait 12 équipes à Providence, R.-I... Trois victoires de l'équipe pee-wee et deux gains et une joute nulle du club bantam ont conféré aux Braves le trophée du championnat. Les autres équipes canadiennes venaient de Trois-Rivières et d'Ottawa.

AU PALAIS DES QUILLEURS

Marathon de trente-deux joueurs, dimanche, le 17 mai

La grande classique du Palais des Quilleurs, le fameux Marathon à trente-deux joueurs, se déroulera en notre salle dimanche, le 17 mai. Le tournoi préliminaire est des plus intéressants pour tout le monde. Les prix: le premier \$20; le deuxième \$10. et le troisième \$10; L'équipe gagnante du marathon se méritera la somme de \$40 et la perdante \$10. Nous prenons les 32 premiers du tournoi reprise

pour cette compétition du 17 mai.

Les Dix premiers à date

1—Denys Gaudreau	190.4
2—Jean-Paul Barde	189
3—Rosaire Tremblay	172.1
4—Eugène Bernier	168.5
5—Antonio Clouston	167.4
6—Clément Clavet	163
7—Hervé Boulet	161
8—Marcel Boulet	161
9—Claude Gélinas	153.7
10—Raymond Langlois	151.7

La deuxième phase du tournoi de qualification pour l'Heure des Petites Quilles" télévisée,

samedi le 16 mai au Palais des Quilleurs. Chez les hommes, 9 joueurs joueront ce tournoi. Liste de ces joueurs.

1—Eugène Bernier	196.3
2—René Gaudreau	191.3
3—Denys Gaudreau	190.3
4—Pete Talbot	185.5
5—Antonio Clouston	184
6—Jean-Paul Barde	179
7—Rosaire Tremblay	174.5
8—Jacques Deladurantaye	171.2
9—Bertrand Barde	168.5

Chez les Dames

1—Annette Gaudreau	133
2—Lyse Boulet	126.3
3—Marie-Jeanne Gamache	121.3
4—Marie-Claire Paradis	121.2

Une saison de quilles n'est pas complète sans avoir joué au Palais des Quilleurs, les spécialistes de ce sport depuis plusieurs années.

Bienvenue à tous, Tél.: 248-0793.

Antonio Clouston

Pour les Fêtes...

(Suite de la page 9)

la participation locale devrait s'élever à 20%, soit à \$60,000.

Cette participation de la ville n'est aucunement envisagée sous forme de taxe, selon M. Collin, qui ajoutait: "La population devra elle-même fournir ce montant de \$60,000 en souscriptions bénévoles. Il me fait plaisir de vous informer que nous avons déjà reçu des offres intéressantes de la part de certains concitoyens. Il faudra obtenir la collaboration de tous les organismes sociaux de notre ville afin de susciter le bon esprit de collaboration qui permette la réalisation de ce projet".

Le maire ajoutait que lorsque viendra le temps d'accorder des octrois aux mouvements culturels et de loisirs de Montmagny, la centralisation des efforts et des locaux permettra une distribution à partir du centre de loisirs ou tout le monde pourra constater le travail accompli. Les comités pourront travailler plus efficacement dans leur propre local, éviteront les frais de location actuels et pourront être plus suivis et aidés par la Commission municipale qui aura à les aider dans leur administration, tout en leur laissant leur entière autonomie personnelle.

Avis de Naissances

MONTMAGNY

Le 25 avril a été baptisé Joseph, Bruno, fils de M. et Mme Amédée Coulombe, née Jovette Gaudreau. Parrain et marraine M. et Mme Marcel Boulanger, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Fortunat Gaudreau, grand-mère de l'enfant.

Le 25 avril a été baptisé Joseph, André, Martin, fils de M. et Mme Joseph-Emile Roy, née Micheline Marceau. Parrain et marraine M. André Roy, oncle et Mme Adélar Roy, grand-mère de l'enfant. Porteuse Mlle Rose-Yvonne Roy, tante de l'enfant.

Le 26 avril a été baptisée Marie, Diane, Danielle, fille de M. et Mme Yves Mercier, née Gabrielle Fournier. Parrain et marraine M. et Mme Georges-Henri Mercier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Georges Mercier, grand-maman de l'enfant.

ST-PAMPHILE

Le 19 avril est né Martin, Langis, fils de M. et Mme Roméo Lizotte.

Le 22 avril est né Gino, fils de M. et Mme Rosaire Bourgault. Parrain et marraine M. et Mme Jos. A. Bélanger, grands-parents.

Le 24 avril est né Jean-Marc, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Bourgault. Parrain et marraine M. et Mme Raymond Jalbert, oncle et tante de l'enfant.

ST-PAUL

Le 2 mai a été baptisé Joseph Claude, Etienne, fils de M. et Mme Robert Coulombe, née Olivette Langlois. Parrain et marraine M. et Mme Jean-Guy Langlois, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Lionel Langlois, grand-mère de l'enfant.

Le 26 avril a été baptisé Joseph, Jean, François, fils de M. et Mme Jacques Proulx, née Lisette Langlois. Parrain et marraine M. et Mme Louis-Donat Proulx, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mlle Réjeanne Langlois, tante de l'enfant.

STE-LOUISE

Le 22 avril est née Diane, fille de M. et Mme Raoul Bélanger. Parrain et marraine M. et Mme Paul Castonguay, oncle et tante de l'enfant.

STE-PERPETUE

Le 25 avril est né André, fils de M. et Mme Aurèle Gagnon. Parrain et marraine M. et Mme Raymond Chamard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Denise Chamard, tante de l'enfant.

ST-PIERRE

Le 26 avril a été baptisée Marie, Simone, Danielle, fille de M. et Mme Maurice Grégoire, née Yvette Gagné. Parrain et marraine M. et Mme Emile Gagnon, teuse Mlle Louise Gagné, tante grands-parents de l'enfant. Porteuse Mlle Louise Gagné, tante de l'enfant.

BISCUITS À THÉ

FAITES DE VOTRE RÉUNION
UNE MONDANITE
EN OFFRANT LES
BISCUITS À THÉ

B BIEN MEILLEUR
BISCUITS MONTMAGNY INC.
Montmagny Québec
EN VENTE CHEZ VOTRE ÉPICIER

Bref aperçu sur la santé

L'excès de vitamines, un danger

De nos jours, dans les pays civilisés, l'excès de vitamines représente un danger presque aussi grand que le manque de vitamines. En fait, on peut résumer le problème de la façon suivante, les vitamines sont essentielles à la croissance et au maintien de la santé. Elles existent en abondance dans nos aliments naturels, à moins que ceux-ci n'aient été excessivement raffinés comme le sucre et le riz glacé ou la farine blanche.

Dans un article intitulé "La vérité sur les vitamines", le Dr Goldbloom déclare: "Les vitamines n'accomplissent rien d'autre que de vous protéger contre les maladies que vous auriez si vous étiez privé de vitamines; à part cela, elles ne font rien et une dose supplémentaire ne donne rien de plus qu'une dose suffisante. Ainsi, lorsque vous prenez un supplément de vitamines pour vous fortifier plus vite, pour vous donner plus d'énergie, pour augmenter l'appétit de vos enfants ou pour les protéger contre les rhumes en hiver, de deux choses l'une: ou bien vous vous leurrez vous-même ou bien vous vous laissez leurrer par une publicité subtile remplie non point de mensonges mais de demi-vérités."

Il n'est pas nécessaire d'examiner ici les innombrables idées erronées concernant les vitamines, ni l'origine de ces idées. Toutefois, il est un fait important qu'il est nécessaire de souligner: l'idée que si un peu est bon, beaucoup doit être encore meilleur, est non seulement fautive mais devient bien souvent dangereuse en ce qui concerne les vitamines."

"N'importe quel homme, femme ou enfant mangeant une alimentation variée qui contient de la viande, des légumes, des oeufs, du beurre, des fruits et du lait entier ou de la crème, n'a besoin d'aucune vitamine supplémentaire, et s'il en prend, cela ne lui servira absolument à rien. De plus, certaines vitamines, prises avec excès, peuvent être dangereuses."

"Les bébés qui sont nourris au lait évaporé, n'ont pas besoin d'un supplément de vitamine A ou D mais ont besoin de la vitamine C contenue dans le jus d'orange ou de tomate et qui est ajoutée à d'autres jus en conserve comme le jus

de pomme. Etant donné l'usage très répandu du lait évaporé pour la nourriture des bébés, on commence à voir apparaître ici et là quelques cas de scorbut infantile dans des cas où les parents ont négligé d'ajouter la vitamine C à l'alimentation du bébé."

"Pour remédier à ce problème, on a demandé au gouvernement d'autoriser l'addition de vitamine C au lait, de la même manière que la vitamine D y est maintenant ajoutée. Toutefois, il est possible de trouver au Canada une formule à base de lait évaporé qui contient les vitamines A, D et C qui, avec la vitamine B qui existe naturellement dans le lait, rendent les vitamines supplémentaires absolument inutiles."

"Si, pour votre tranquillité d'esprit, vous voulez absolument donner des vitamines à un enfant en bonne santé, donnez lui environ un quart de la dose indiquée sur la bouteille car, avec les vitamines naturellement présentes dans les aliments et les vitamines supplémentaires ajoutées au pain, aux céréales et aux autres aliments, le besoin - si tant est qu'il existe - de vitamines supplé-

mentaires, a été grandement diminué, sinon supprimé complètement."

"Ne donnez jamais de vitamines à votre enfant pour prévenir les rhumes ou lui donner de l'appétit, car elles ne servent à rien. Lisez l'étiquette sur la bouteille de vos vitamines favorites et comparez la avec l'étiquette de la bouteille de vitamines que votre amie déclare être "formidables"! "Vous remarquerez qu'à part quelques différences minimes, les deux étiquettes sont similaires. N'oubliez pas que si vous avez les moyens d'acheter des vitamines chères, vous n'en avez pas besoin."

"Si vous en avez besoin, c'est d'ordinaire parce que vous n'avez pas les moyens de les acheter et si c'est le cas, ne vous désespérez pas. Dépensez votre argent en choux, carottes, pommes de terre, oeufs, lait et légumes feuillus et ceux-ci, avec du pain fortifié, du fromage, de la viande, du poisson et de la volaille vous donneront plus de vitamines que vous et vos enfants n'en voulez; ajoutez à cela un peu de soleil et vous n'avez besoin de rien de plus."

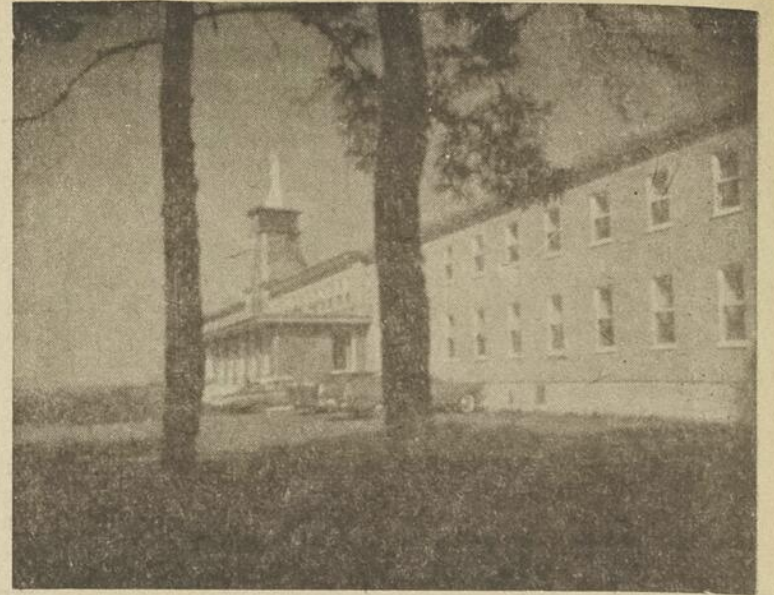
Diabète

On estime qu'il y a au Canada 250,000 diabétiques, plus environ 100,000 qui n'ont pas encore été découverts.

Pour les diabétiques qui sont au courant de leur état et suivent un traitement médical, les perspectives sont de plus en plus favorables. Toutefois, ceux chez qui la maladie n'a pas encore été découverte se trouvent en face d'un avenir beaucoup plus sombre puisque le diabète laissé sans traitement peut causer un certain nombre de dommages parfois irréparables, particulièrement au coeur, aux vaisseaux sanguins et au foie.

Sans la découverte de l'insuline par Banting et Best, la situation serait considérablement plus grave.

Les perspectives des diabétiques sont aujourd'hui remplies d'espoir. L'insuline est nécessaire, sous surveillance médicale. Les restrictions alimentaires sont peu nombreuses. Les emplois qu'ils peuvent remplir sont nombreux malgré que quelques-uns leur soient fermés. La durée moyenne de vie n'est pas aussi longue que pour le non-diabétique mais elle s'accroît. Le diabétique peut mener aujourd'hui une vie pratiquement normale. Il lui est possible de prendre une assurance-vie.



RETRAITES FERMEES A STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE

MAI

8-10 : Dames
11-13 : Collège St-Jean Port-Joli.
15-17 : Couples Fiancés
18-20 : Couvent St-Jean Port-Joli
22-24 : Etudiantes.
25-27 : Etudiants.
29-31 : Couples Fiancés.

On peut se présenter à n'importe quelle retraite, même en dehors de son groupe paroissial, si cela vous convient mieux, A LA CONDITION de RESERVER à L'AVANCE sa place en écrivant ou en téléphonant au R.P. Samuel Côté, O.M.I., supérieur, C.P. 334, Tél.: 346, LA POCATIERE, P.Q.

TOUT GROUPE PAROISSIAL ou diocésain qui veut organiser une retraite doit FAIRE sa RESERVATION à L'AVANCE et donner sa réponse définitive, quant au nombre, dix jours avant le début de sa retraite, SURTOUT DURANT LE CAREME. Si quelqu'un est empêché de venir faire sa retraite, après avoir donné son nom, il doit avvertir le plus tôt possible ou se faire remplacer.

Quelques conseils de sécurité

A l'occasion du printemps le service de la lutte contre les incendies de Montmagny, vous donne quelques conseils pratiques.

1- Ne faites jamais de feux de feuilles mortes, ni de rebuts quelqu'ils soient; placez cela dans des récipients et les vildangeurs les ramasseront.

2- Avant de remettre votre linge d'hiver, vérifiez le bien pour qu'il n'y ait pas d'allumettes dans vos poches; cela pourrait être dangereux de ne pas faire cette vérification.

3- Vérifiez bien vos caves et greniers afin qu'il ne reste pas de vieux journaux ou de rebuts quelconque qui pourraient par la suite vous causer de graves ennuis.

4- Que l'on fasse bien attention, que l'on entre jamais dans une garde-robe en se servant d'une lumière ouverte que rien ne protège, encore moins d'une lampe à pétrole ou

d'une bougie. Qu'on utilise une torche électrique (flash-light) et l'on aura toute la protection nécessaire. Il est inutile d'ajouter qu'on ne doit pas aller dans sa garde-robe en se servant d'une allumette ou encore en fumant; c'est très dangereux.

5- Ne donnez pas prise au feu, mais si un feu éclate, gardez votre sang-froid et appelez immédiatement les pompiers au numéro de téléphone 243-3360.

Le Département des Incendies de la Ville de Montmagny.

**Soyez mieux
renseignés!**

Lisez régulièrement

"Le PEUPLE"

BOUCHERIE — EPICERIE

MARTIN BELANGER

Rue St-Ignace

Tél.: 248-2842

à 300 pieds du Rond-Point

ouverte tous les soirs jusqu'à 9 h. et le vendredi à 10 h.

Stationnement pour 50 automobiles

Camping pour tous

Nouveau répertoire des terrains de camping

L'Édition 1964 du répertoire des terrains de camping, que publie annuellement le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, vient de sortir des presses et elle comporte d'importantes améliorations.

On sait que jusqu'à il y a trois ans, la Province ne distribuait aucun document de cette nature. Il fut alors décidé de publier une liste des terrains, même si ceux-ci n'étaient encore soumis à aucune réglementation, en se basant sur des détails reçus des propriétaires, mais avec un avertissement non équivoque à cet effet.

Dès après l'adoption, l'année dernière, de la nouvelle Loi de l'Hôtellerie, laquelle donnait au Lieutenant-Gouverneur en conseil l'autorité d'adopter des règlements à l'égard des terrains de camping privés, la Direction générale du Tourisme prit des mesures pour que ceux-ci fussent immédiatement examinés par les inspecteurs du Service de l'Hôtellerie, ce dernier organisme venant tout juste d'être placé sous la juridiction du nouveau ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

C'est ainsi qu'à la fin de l'été et au début de l'automne de 1963, les terrains de camping privés ont été l'objet d'une première inspection, de sorte que le répertoire de 1964 est basé sur des constatations faites sur place. C'est sans contredit une importante amélioration par

rapport aux listes publiées précédemment. "De plus, a souligné le ministre, l'hon. Lionel Bertrand, le nouveau répertoire se complète de cartes géographiques régionales en deux couleurs, ce qui permet à l'œil d'obtenir une idée visuelle de

la répartition des terrains et, à l'automobiliste-campeur, d'établir facilement l'itinéraire de son choix à l'aide d'une carte routière. Enfin, il ne s'agit plus d'une énumération des terrains de camping à la queue leu leu; ceux-ci sont plutôt répartis en

des tableaux fort commodes, les caractéristiques de chaque terrain s'inscrivant en des colonnes individuelles.

Cette année encore, cependant, le répertoire groupe tous les terrains, étant donné qu'au moment du bon à tirer, la nou-

velle réglementation n'était pas en force. A partir de l'an prochain, il est évident que seuls les terrains pour lesquels le ministère aura émis des permis seront mentionnés dans la liste, car s'il en existait d'autres, ils seraient illégaux.



LE CONCESSIONNAIRE PONTIAC-BUICK-ACADIAN-VAUXHALL VOUS INVITE À

CÉLÉBRER UNE RÉUSSITE

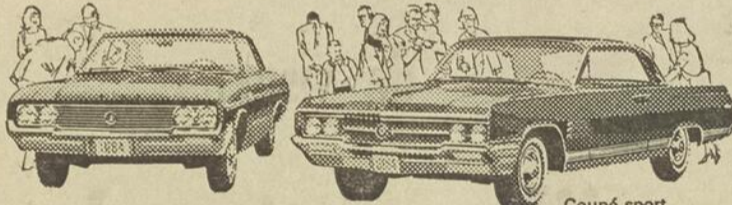
cinq fois renouvelée

PONTIAC
(38 modèles en 11 séries)



Coupé Pontiac Parisienne Custom sport.

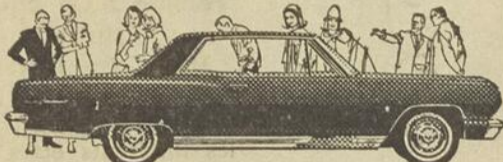
BUICK
(26 modèles en 7 séries)



Coupé Buick Special 2 portes.

Coupé sport Buick Wildcat 2 portes.

BEAUMONT
(10 modèles en 3 séries)



Coupé Beaumont sport de luxe.

ACADIAN
(6 modèles en 2 séries)



Sedan Acadian Canso 2 portes.

POUR CÉLÉBRER UNE VENTE RECORD DE VOITURES NEUVES!

Pour le concessionnaire Pontiac-Buick, cette célébration d'une réussite est le moyen de montrer sa satisfaction du merveilleux succès de vente des Pontiac, Buick, Acadian et Vauxhall. C'est donc le moment de profiter de ses offres avantageuses. Il présente plus de 80 modèles, dont

plusieurs peuvent être livrés immédiatement. Comme il recherche de bonnes voitures d'occasion, il vous offrira le meilleur prix pour la reprise de votre voiture actuelle. Ne tardez pas, venez aujourd'hui même participer à la célébration de la réussite!

ALLEZ OÙ L'ON TROUVE LE PLUS GRAND CHOIX, LES MEILLEURS ACHATS: CHEZ LE CONCESSIONNAIRE PONTIAC-BUICK-ACADIAN-VAUXHALL DE VOTRE LOCALITÉ

Bédard Automobiles Limitée,
Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

PORT-JOLI AUTO LTEE
ST-JEAN PORT-JOLI, QUE.



FIER PAPA?

La Sun Life offre plusieurs plans modernes qui intéressent particulièrement le nouveau papa. Que vous ayez besoin d'assurance sur votre propre vie, d'un revenu familial advenant votre décès ou de fonds pour garantir l'instruction du nouveau-né, vous constaterez que la Sun Life a la réponse à votre problème. Communiquez avec nous sans délai.

René Adam

Trois-Saumons P.Q.
Tél.: 247-5624

SUN LIFE DU CANADA
COMPAGNIE
D'ASSURANCE-VIE

Les services offerts par le Conseil des Oeuvres

Les Oeuvres diocésaines, particulièrement celles de bien-être et d'Action Catholique, de même que les services que le Conseil diocésain des oeuvres offrent aux mouvements locaux, sont peu ou pas connus, et pourtant, ils existent depuis dix ans, dans le diocèse de Sainte-Anne. Il faut toutefois préciser qu'aucune des oeuvres locales affiliées au Conseil des oeuvres diocésain ne reçoit d'argent; ce sont uniquement des services mis à la disposition de tous, dirigeants, ou mouvements paroissiaux.

C'est ainsi que toutes les sommes recueillies au cours de la souscription annuelle en faveur du Conseil diocésain sont utilisées au profit de la population de chacune des localités, par les services mis à la disposition des mouvements sociaux ou d'Action catholique. Voici, pour une meilleure compréhension, la répartition des souscriptions, en pourcentage, pour le maintien des services offerts aux différents organismes.

Services de réhabilitation: (salaires et voyages) 52%
 Secrétariat diocésain d'Action catholique: (salaires des secrétaires, loyer, papeterie, administration) 10%.
 Jeunesse Etudiante catholique: (salaires, voyages, papeterie, camps d'été) 9%
 Croisade Eucharistique: (salaires, voyages, papeterie, camps d'été) 5%.

Jeunesse Rurale catholique: (salaires, voyages, papeterie, etc.) 8%.
 Jeunesse Ouvrière catholique: (salaires, voyages, papeterie, etc.) 2%.
 Service de préparation au mariage: (papeterie, réunions diocésaines) 1/2%.
 Ligue ouvrière catholique: (réunions nationales papeterie) 1/2%.
 Camps d'action catholique: (entretien, réparations, assurances, etc.) 1%.
 Secrétariat d'Action sociale: (salaire, papeterie, voyages, etc.) 3%.
 Secrétariat du Conseil des oeuvres: (salaires, dépenses d'organisation de la campagne, papeterie, administration, voyages, etc.) 8%.
 Fédération des Oeuvres de loisirs: (salaires, voyages, papeterie) 12%.
 Service d'information, radio, cinéma, T.V.: (techniques de diffusion) 2%.
 Service d'aide aux bibliothèques: (salaires, voyages, etc.) 2%.
 Fédération St-Vincent de Paul: (sections masculine et féminine) 1/2%.
 Oeuvre des retraites fermées: 10%.
 Organismes nationaux. (Conseil canadien du bien-être, Caritas-Canada, Action Catholique canadienne), 2 1/2%.

LES SERVICES

Le Service de Réhabilitation travaille auprès des alcooliques, des filles-mères, des ex-prison-

niers et des personnes seules. Il s'occupe en plus de nombreuses familles qui ne touchent pas d'assistance-publique et qui ont des problèmes particuliers. Deux assistants sociaux travaillent à plein temps à ce service. Deux secrétaires, Mlle Gervaise Ouellet et Dolorèse Ancil s'occupent de la correspondance, librairie, papeterie, imprimerie et de la comptabilité, pour tous les mouvements d'Action Catholique, au secrétariat diocésain, dont l'aumônier est Mgr Paul-Emile Deschênes.

Le jeunesse étudiante catholique (JEC) qui s'occupe tout spécialement de l'apostolat en milieu étudiant bénéficie également des services du Conseil des Oeuvres. Les dirigeants diocésains visitent tout le diocèse: couvent, collèges, et rencontrent les responsables locaux. Deux jeunes filles, Mlles Colette Massé et Lisa Lamarre, ainsi que deux aumôniers, Mgr Paul-Emile Deschênes et M. l'abbé Paul-Emile Coulombe sont à la disposition des sections locales. Il en est de même pour la Croisade Eucharistique dont les responsables sont Mlle Anne-Marie Blanchet et M. l'abbé Fernand Bernard.

Deux responsables diocésains visitent tout le diocèse, au service du mouvement de la Jeunesse rurale catholique. Les deux responsables sont M. Yvon Lévesque et Mlle Fabienne Saint-Onge. Mgr Paul-Emile Deschênes en est l'aumônier. A la J.O. C. des rencontres régulières de

l'aumônier, l'abbé Fernand Bernard, et de la permanente, Mlle Anne-Marie Blanchet, se tiennent avec les responsables des équipes de Montmagny. Une équipe de quatre bénévoles dirige le Service de préparation au mariage. Ce sont Mlle Cécile Label, de Montmagny, M. Jean-Marc Gagnon, de l'Islet, Mlle Gervaise Ouellet et M. l'abbé Fernand Bernard, aumônier.

Trois à quatre cents fiancés suivent ces cours chaque année dans le diocèse, et nous avons une telle section, à Montmagny.

Un autre mouvement de Montmagny qui bénéficie de l'assistance du Conseil des Oeuvres, est la Ligue ouvrière catholique; le mouvement responsable de l'apostolat des adultes, dans le mouvement ouvrier. Mgr Paul-Emile Deschênes en est l'aumônier. Les sections locales des Guides et des Scouts catholiques reçoivent l'aide des commissaires diocésains, Mme Lionel Desureault, de La Pocatière, et M. Marc Barbarie de La Pocatière. Ces deux mouvements sont actifs à Montmagny et font une éducation très active dans une dizaine d'autres paroisses, leurs camps d'été groupent de 2 à 300 jeunes.

Tous les mouvements d'Action Catholique existants à Montmagny peuvent disposer des camps d'A.C. Les jeunes y travaillent pour leur mouvement respectif, tout en vivant en équipe. L'octroi demandé lors de la souscription sert à l'entretien des chalets, à la réparation, aux primes d'assurances, on songe présentement à des travaux d'agrandissement.

Le secrétariat d'Action sociale dont M. l'abbé C.-E. St-Onge est le directeur, est chargé de l'apostolat social dans tous les milieux: ouvrier, rural, enseignant, etc. Le service diocésain de radio-cinéma-T.V. diffuse l'information sur les cotes morales et la richesse éducative des médias d'information. Une part des souscriptions est versée à l'organisme national.

La Fédération des oeuvres de

loisirs, dont le directeur permanent est M. De Sale Gauthier, voit à la promotion de loisirs sains. Elle fournit l'aide technique et les informations nécessaires à tous les organismes de loisirs qui en font la demande. Une aide technique est également disponible par le service d'aide aux bibliothèques, dont M. Réal-Léonce Lévesque est le responsable.

Les autres services offerts aux organismes locaux, par le Conseil des oeuvres, consistent en la présence de l'aumônier diocésain, dans les sections locales de la Saint-Vincent de Paul et au fonctionnement de la maison des retraités fermées. A ce dernier endroit, tous sont admis, et versent ou non une contribution selon leur capacité. On compte donc beaucoup sur la charité afin de rétablir l'équilibre. Enfin, les oeuvres de Bien-Etre, d'Action sociale et d'Action catholique sont affiliés à des organismes nationaux, ce qui leur permet d'augmenter l'efficacité de leur apostolat. Ces organismes sont le Conseil canadien du bien être, Caritas-Canada, et l'Action Catholique Canadienne.

Cinéma Taché

8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 mai
 LA LUMIERE SUR
 LA PIAZZA
 R. Brazzi, O. De Havilland

Lafontaine

10, 11, 12 mai
 L'OMBRE DU PASSE
 Judy Garland, D. Bogarde
 aussi
 LISTON vs CLAY
 Championnat mondial
 13, 14, 15, 16 mai
 VISA POUR L'ENFER
 Claudine Dupuis
 aussi
 UNE CORDE POUR
 TE PENDRE
 Kirk Douglas, V. Mayo



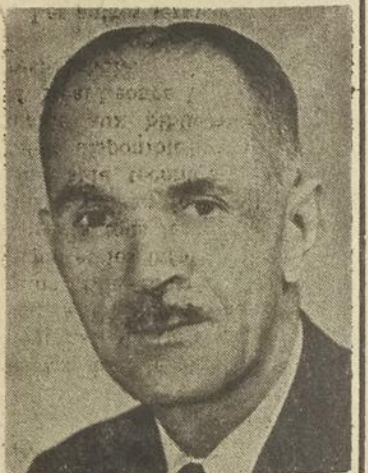
Femme d'un équilibre parfait

Marie de l'Incarnation, fondatrice du Vieux Monastère des Ursulines à Québec, était une grande dame. Dans les différents états de vie qu'elle connut, elle suscite partout l'admiration de tous par sa dignité, sa simplicité, par un mélange d'aisance et de modestie. Elle nous présente une image rafraîchissante de quiétude.



Dans ses lettres à son fils, devenu bénédictin, elle nous montre la fécondité spirituelle d'une maman à l'égard de son fils qu'elle conduit dans les voies spirituelles les plus hautes.
 Le Comité des Fondatrices de l'Eglise du Canada.

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession

Puis-je vous être utile?

LS-P. Fortin
 C.P. 1033 Tél.: 248-2960
 Montmagny
 SUN LIFE DU CANADA

Vous vous proposez
 de visiter
 l'Exposition de
NEW-YORK
 Attendez.... Votre journal
"LE PEUPLE"
 vous réserve
 une surprise.